

A

argile

Rapport
Gd'activité

I
L
E



CSAPA

15 rue de Peyerimhoff - Colmar
03 89 24 94 71

CAARUD

10 avenue Robert Schuman - Mulhouse
03 89 59 87 60

*Ce rapport d'activité est dédié
à toutes celles et tous ceux
qui participent et/ou ont participé
à l'histoire collective de l'Association
dans le champ de
la prise en charge des addictions
et notamment
aux personnes disparues en 2024*

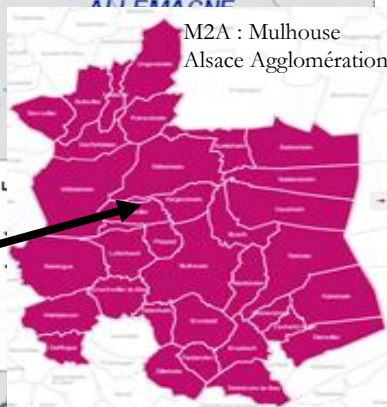
SOMMAIRE

TERRITOIRE D'INTERVENTION	4
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT.....	6
MOTS DU DIRECTEUR	8
CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ANNÉE 2024	10
L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'ASSOCIATION	17
I. LE CASPA ARGILE	18
A. L'ACCUEIL.....	18
B. LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES	21
C. LA PRISE EN CHARGE GLOBALE.....	27
D. TRAITEMENTS DE SUBSTITUTIONS AUX OPIACES	30
E. LE POLE HEBERGEMENT THERAPEUTIQUE	31
F. LES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS.....	35
II. LE CAARUD.....	39
A. L'ACCUEIL INCONDITIONNEL COLLECTIF ET INDIVIDUEL	39
B. LE SOUTIEN AUX USAGERS DANS L'ACCES AUX SOINS	40
C. LE SOUTIEN AUX USAGERS ET L'ACCES AUX DROITS	43
D. LES DISPOSITIFS DE MISE A DISPOSITION DES OUTILS DE PREVENTION ET DE REDUCTION DES RISQUES	44
E. L'INTERVENTION DE PROXIMITE.....	45
F. L'INTERVENTION EN MILIEU FESTIF.....	47
G. Les PERSPECTIVES 2025.....	49
III. LA VIE ASSOCIATIVE.....	50
A. LE PARTENARIAT.....	50
B. LA FORMATION.....	50
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	52
GLOSSAIRE	53

TERRITOIRE D'INTERVENTION



CSAPA et siège
15 rue de Peyerimhoff
Tél. : 03 89 24 94 71
argile@argile.fr



**Territoire d'Interventions de
Prév'En Teuf 68**



CAARUD Bémol
10 avenue Robert Schuman
Tél. : 03 89 59 87 60
argile@argile.fr

Alors, le corps, dans sa matérialité, dans sa chair, serait comme le produit de ses propres fantasmes. Après tout, est-ce que le corps du danseur n'est pas justement un corps dilaté selon tout un espace qui lui est intérieur et extérieur à la fois ? Et les drogués aussi, et les possédés ; les possédés, dont le corps devient enfer ; les stigmatisés, dont le corps devient souffrance, rachat et salut, sanglant paradis.(...) Le corps est le point zéro du monde, là où les chemins et les espaces viennent se croiser, le corps n'est nulle part : il est au cœur du monde ce petit noyau utopique à partir duquel je rêve, je parle, j'avance, j'imagine, je perçois les choses en leur place et je les nie aussi par le pouvoir indéfini des utopies que j'imagine. Mon corps est comme la Cité du Soleil, il n'a pas de lieu, mais c'est de lui que sortent et que rayonnent tous les lieux possibles, réels ou utopiques.

Michel Foucault, Le corps utopique

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs, Administrateurs, Partenaires, Financeurs, et Professionnels d'Argile.

Je saisi l'occasion de cette Assemblée Générale 2024 pour vous remercier pour l'année que nous venons de passer et pour votre présence, ici, aujourd'hui à nos côtés.

Par votre engagement et participation, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos actions et vous nous encouragez à développer l'offre de service de notre association, au profit de tous les publics dont la situation appelle de l'aide.

Il m'est impossible d'être avec vous aujourd'hui, mais j'ai tenu à vous manifester le plaisir que j'ai de vous savoir avec nous et à nos côtés.

Il m'est impossible de dresser ici la liste de toutes les personnes qui se sont excusées et que je dois remercier.

Il m'est impossible de vous saluer en direct vous qu'êtes présents cette année, alors, je vous dis de très loin, bienvenue et merci de la confiance que vous nous accorder et du soutien que vous nous apporter.

Il est temps comme chaque année de faire un petit bilan de l'activité et des réflexions de notre association, et c'est toujours un moment intense pour moi, pour mes compagnons membres du Conseil d'Administration, mais aussi pour toutes les équipes et intervenants d'Argile, car nous souhaitons vous présenter notre manière de concevoir la prise en charge globale des toutes les personnes qui franchissent les portes de nos différents dispositifs.

Ce rapport moral n'a pas la prétention d'être exhaustif, néanmoins, il donne à voir l'esprit maison qui sous-tend et articule l'engagement (approche communautaire) et le professionnalisme des équipes pluridisciplinaires d'Argile.

L'année 2024 restera une année marquée par les effets et l'onde de choc des différentes crises (économique, sociale, et sanitaire) qui se sont succédées et qui n'ont pas manqué de rendre la vie des personnes en situation d'addiction encore plus difficile qu'elle n'était.

Bien qu'ayant poursuivi la plupart de nos activités durant cette année révolue, force est de constater que les personnes les plus démunies ont toujours et plus que jamais besoin de notre soutien.

Toutefois, il me semble également important de mettre en avant une année 2024 riche en ouvertures et projets de services, preuve de l'engagement de notre association dans un mouvement dynamique, pour s'adapter aux besoins des personnes que nous accompagnons et j'en veux pour exemples :

- L'aménagement d'un CAARUD à Colmar, fin 2024, intégré dans un premier temps dans nos locaux CSAPA en attendant l'acquisition d'un nouvel environnement adapté à tous les prérequis d'un dispositif CAARUD
- Le déménagement prévu en septembre 2025, car il est important d'avoir des locaux adaptés aux besoins du public et d'offrir des conditions de travail satisfaisantes pour les professionnels
- Le projet de création d'un dispositif de formation certifié Qualiopi, en réponse aux besoins de formations sur le territoire.

Et enfin, la signature de la promesse d'achat de locaux situés rue Edouard Richard, constitue un point fort au regard de la prise de risque, certes mesurée mais bien réelle, au niveau financier, stratégique, organisationnelle et temporel.

Cette décision qui est tout sauf anodine, s'est construite au fil du temps dans le cadre d'un travail qui se veut collaboratif et complémentaire (CSAPA/CAARUD) afin de développer une synergie professionnelle autour des enjeux de la prise en charge des différents publics.

Cette réflexion a constitué une vraie opportunité de dialogue transdisciplinaire qui a participé de mettre en évidence l'intérêt pour les professionnels, de mieux se connaître, de partager leurs logiques, leurs pratiques pour répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées.

Chers amis, pour pouvoir prolonger notre vision associative, la gouvernance s'est interrogée sur ses orientations et choix associatifs et pour ce faire, un nouveau projet sera développé à l'issue de l'Evaluation Externes qui sera réalisée en octobre 2025.

Vous l'aurez compris, c'est avec optimisme et humilité que nous devons regarder l'avenir. Vous verrez, dans ces quelques pages, que ce qui nous guide quotidiennement, c'est notre volonté encore et encore d'intégrer dans la définition de nos pratiques plus de patients, plus de partenaires, parce que chacun de ceux qui partagent nos valeurs y ont leur place. Alors oui, je le reconfirme si besoin, nous n'avons pas abandonné en 2024 et nous ne sommes pas prêts d'abandonner pour les années à venir, l'essentiel de ce que nous sommes.

Je souhaite remercier chacune des parties prenantes de la vie de notre Association au sortir d'une année qui aura démontré plus que jamais l'intérêt de la mobilisation collective au service des plus vulnérables. C'est la preuve que le collectif est toujours plus fort que l'individualisme.

Mesdames et messieurs, encore merci de m'avoir écouté.

Le Président

Pascal GARNIER

MOTS DU DIRECTEUR

L'association Argile est née de la volonté de proposer des réponses adaptées et dignes à des publics confrontés aux problématiques d'addiction, de précarité et de marginalité... Au fil des années, elle a su s'imposer comme un acteur incontournable du champ médico-social en Alsace et particulièrement dans le Haut-Rhin.

Argile défend des valeurs d'accueil inconditionnel, d'écoute, de respect et de solidarité. Sa mission première est de permettre à chacun, sans distinction, d'accéder à un accompagnement global : sanitaire, psychologique, social et éducatif. Elle porte une attention particulière aux personnes les plus éloignées du soin, en construisant des dispositifs accessibles et adaptés à leurs réalités de vie.

Argile intervient principalement dans le département du Haut-Rhin, avec une présence marquée à Mulhouse et Ensisheim. Grâce à ses unités mobiles et à sa politique de l'aller-vers, elle étend son action dans les zones périurbaines et rurales. L'ouverture prochaine du CAARUD de Colmar viendra encore renforcer son maillage territorial.

Faire le bilan d'une année d'activité, c'est prendre le temps d'observer le chemin parcouru, de mesurer les efforts accomplis et de tirer les leçons des difficultés rencontrées. Ce rapport 2024 incarne ce moment particulier : un temps de pause, de réflexion et de projection.

Nous savons que les personnes que nous accompagnons vivent souvent des réalités complexes, à la croisée de la souffrance psychique, de la précarité, des ruptures sociales. Pour y répondre, notre démarche repose sur trois piliers : la transversalité, le suivi référentiel et l'aller-vers.

En 2024, les chiffres montrent l'intensité et la densité de nos activités : file active en hausse, diversification des profils, augmentation des besoins de soins en santé mentale, renforcement des actions de prévention et de RdRD... L'ensemble des équipes a su se mobiliser pour s'adapter et innover pour maintenir une offre de soins et d'accompagnement pertinente.

En 2024, les dispositifs de l'association Argile ont accueilli un total de 849 patients en CSAPA, 1041 usagers en CAARUD, et 137 jeunes en CJC. Ces chiffres traduisent une fréquentation soutenue, voire en légère augmentation, confirmant l'ancrage de nos actions dans le territoire.

Notre engagement reste celui d'un accompagnement sur mesure, au plus près des besoins. Il s'agit d'offrir à chacun un espace où se reconstruire est possible. C'est ce "cousu main" qui fait la force d'Argile, rendu possible par l'implication des professionnels, des partenaires et des usagers eux-mêmes.

En 2024, comme chaque année, Argile a mis toutes ses énergies au service des personnes que nous accueillons, accompagnons et soutenons dans leurs parcours de soins et de vie. Dans un contexte encore marqué par les effets des crises sanitaires, économiques et sociales successives, notre engagement n'a jamais faibli.

Nous avons intensifié nos efforts pour répondre à des besoins grandissants et de plus en plus complexes. Cela a nécessité de l'adaptation, de la réactivité et un travail de terrain renforcé. Je tiens

à saluer ici l'engagement exemplaire des équipes professionnelles et bénévoles de l'association, qui ont su garder le cap, malgré les défis.

2024 a aussi été une année de consolidation et de développement. Le renforcement des dispositifs de prévention et de RdRD (Réduction des Risques et des Dommages) ainsi que l'annonce de la création du nouveau CAARUD à Colmar pour 2025/2026 marquent un tournant important. Nous réaffirmons ainsi notre volonté d'aller vers, d'accueillir et d'accompagner les personnes les plus éloignées des structures d'aide.

Pour finir, je veux profiter de l'occasion de ce Rapport d'Activité pour rendre hommage à toutes celles et ceux qui donnent vie, chaque jour, à nos ambitions et nos engagements au sein d'Argile pour ne laisser personne sans solution adaptée.

Le Directeur
Abdellatif AKHARBACH

CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ANNÉE 2024

Trois évènements majeurs :

- Le financement par les services de l'Etat d'un dispositif CAARUD Colmar en complémentarité au dispositif CAARUD Bémol à Mulhouse.
- L'acquisition par l'Association Argile (en cours) d'un bien immobilier à Colmar entièrement dédié à ce projet.
- L'organisation du colloque Argile qui a rassemblé 248 personnes. 107 questionnaires de satisfaction renseignés. 80 réponses très satisfaites / 19 satisfaites et 8 sans réponses.
- L'intégration du dispositif CAARUD Colmar au sein du CSAPA pour l'année 2024.

Le CSAPA

Le plateau de soin

Une file active globale de 849 personnes qui se décline comme suit :

Plateau de soins :	821 personnes (soins divers et transdisciplinaire)
Consultations Jeunes Consommateurs :	89 personnes
Pole Hébergement :	21 personnes
Activité Carcérale :	110 personnes
Entourage :	28 personnes.

En 2024 :

206 nouveaux patients ont été rencontrés au CSAPA pour une intégration dans un parcours de soins.
Soit 28% des patients suivis en 2024.

84 personnes ont été vues une fois.

28 personnes ont été accueillies au titre de l'entourage.

Les caractéristiques générales des publics accueillis :

- 663 Hommes 78%
- 178 Femmes 21%
- Pour 54% des patients, l'âge moyen se situe entre de 30 et 49 ans
- Pour 6% des patients, l'âge moyen se situe entre 18 et 24 ans.

Au niveau de la situation logement :

75% des patients accueillis en 2024 disposent d'un logement durable
19% vivent dans un logement précaire
6% sont dans une situation de sans chez soi.

Au niveau des ressources :

50% des personnes reçues vivent avec des revenus liés à l'emploi
12% vivent avec l'allocation chômage
16% perçoivent le RMI/RSA
8% perçoivent l'AAH
14% vivent avec d'autres allocations ou sans ressources connues.

Au niveau de l'origine de la demande de Prise En Charge :

66% des personnes ont fait la démarche d'elles-mêmes
4,4% des personnes ont été orientées par la médecine de ville
3,6% des personnes ont été orientées par des structures hospitalières
21% des personnes ont été orientées par la Justice
5% des personnes ont été orientées par divers structure (sociales...).

Au niveau des produits à l'origine de la demande de prise en charge (déclaratif), d'une manière synthétique nous retrouvons :

N°1 : Les opiacés pour **27%**
N°2 : L'alcool pour **24%**
N°3 : Cocaïne/Crack **10%**
N°4 : Les addictions sans substances concernent **5%**
N°5 : Les produits autres (tabac, médicaments détournés, comorbidités psychiatriques associées) impactent **45%** des publics.

Nous relevons en 2024 une situation inquiétante liée à **l'augmentation exponentielle** de la problématique (santé mentale/psychiatre/psychologues) susmentionné en item (5).

Au niveau des pratiques de consommations et usages :

89% des patients nous disent relever d'une consommation et d'un usage « nocif ».
10% des patients s'estiment relever d'un usage simple.

On note que la pratique de l'injection est en légère baisse (-1%).

Au niveau du suivi Psychiatrique :

337 patients sont suivis pour des problématiques psychiatriques associées au sein du CSAPA, ce qui représente 41% des personnes reçues au Centre (Plateau de soins + PH).

Au niveau du suivi Psychologique :

282 patients voient régulièrement un psychologue, soit 34% des personnes reçues au Centre (Plateau de soins + PH).

Les actions de Prévention et de formations collectives (essentiellement dispositif CJC) :

- **Primavera** : 5 classes CM1 et 2 classes CM2
- **Unplugged** : 8 classes de 6^e / 1 classe de 4^e / 1 classe ULIS et 1 classe SEGPA
- **Autres interventions tout public** (collèges, lycées, formations professionnelles...) : 3416 élèves
- **Interventions en Milieu Carcéral** (Ensisheim) : 3 permanences pour 18 détenus rencontrés, dont 7 suivis individuels.

La Consultation Jeune Consommateur :

File active de 87 jeunes et 2 parents (suivi individuel) en 2024. Le fait de développer les programmes validés réduit le temps pour les permanences en milieu scolaire et les sollicitations individuelles (début de Primavera).

Cela étant, le nombre d'entretiens individuels restent très importants : 603 en 2024.

Les produits de prise en charge chez les publics jeunes :

N°1 : Cannabis **47 %**
N°2 : Alcool **17%**
N°3 : Tabac **10%**
N°4 : Addiction sans substances / Cyber addiction **10%**
N°5 : Médicaments psychotropes détournés **6%**
N°6 : Opiacés **5%**
N°7 : Cocaïne /Crack **5%**.

Le Pôle Hébergement :

21 personnes accompagnées en 2024.

Au cours de l'année 2024, nous avons reçus 46 demandes pour 17 personnes intégrées.

91% des personnes sont des hommes.

20% sont âgés de moins 30 ans contre 80% qui ont entre 30 et 59 ans (1 de plus de 60 ans et 4 entre 20 et 29 ans).

Au niveau de l'origine de la demande de Prise En Charge :

10 personnes ont été orientées par la justice dans le cadre d'un **Placement Extérieur**.

7 personnes ont candidaté dans le cadre d'un projet de soins personnel.

Au niveau des produits à l'origine de la demande de prise en charge :

N°1 : Alcool pour 9 personnes

N°2 : Cocaïne/crack pour 6 personnes

N°3 : Opiacés pour 2 personnes

N°4 : Médicaments (substitution/psychotropes) détournés pour 2 personnes.

La Prise En Charge crack/cocaïne est en hausse d'une manière significative en 2024, elle concerne 27% des personnes suivies. L'usages des médicaments psychotropes et TSO détournés touche 5% des résidents.

La durée moyenne de PEC en ATR est de 447.68 jours en moyenne par personne.

Ce chiffre ne cesse de croître pour trois raisons principales :

- Les personnes admises en hébergement sont dans une consommation encore trop peu maîtrisée et de ce fait, le projet de prise en charge articule soins et réductions des consommations et des risques avant de parler de stabilité et/ou maîtrise de consommation.
- La situation de grande précarité des personnes à l'entrée en ATR.
- La situation liée aux manques de logements sur le territoire du Haut-Rhin.

Le CAARUD :

Un établissement : 2 territoires (Mulhouse/Colmar).

L'accueil collectif :

Une file active globale (Mulhouse /Colmar) de 1041 personnes qui se décline comme suit :

- **885 hommes**
- **156 femmes**
- **89 personnes nouvelles.**

- 617 personnes fréquentent l'accueil collectif Mulhouse
- 287 personnes fréquentent l'accueil collectif Colmar
- 37 personnes l'Unité Mobile
- 41 personnes « Aller vers »
- 59 personnes dans le cadre des permanences CHRS.

29 591 actes au global :

- 17 460 pour Accueil collectif (prestations de base, lien social, hygiène...)
- 12 599 pour PES / RdRD
- 1624 Soins (Médecin/IDE/Psychologue)
- 1671 Orientation/démarches sociales.

Au niveau des produits consommés :

La totalité des usagers sont poly-consommateurs :

- N°1 : Alcool pour 95%.
- N°2 : Tabac pour 88%.
- N°3 : Lyrica pour 81%.
- N°4 : Crack pour 73%.
- N°5 : Cannabis pour 75.6%.
- N°6 : MDMA/Ecstasy, surtout en milieu festif, pour 51%.
- N°7 : Cocaïne pour 44%.
- N°8 : Benzodiazépines pour 23%.

Au niveau de l'action santé :

L'année 2024 fut dense en termes de consultations médicales. La majorité des usagers ne disposent pas de médecin traitant.

L'équipe a réalisé :

- 589 actes de soins médecin
- 113 actes de dépistage
- 425 actes de soins infirmiers.

Pour le médecin, il s'agit de soins relevant de la médecine générale « hors substitution », de sérologie, de suivis de traitements...

Pour l'IDE, il s'agit principalement des soins en lien avec les effets induits par les pratiques et comportements de consommations (abcès, brûlures, rixes, chutes) ...

L'aller vers

Au niveau des actions hors les murs :

Des actions de formations et de sensibilisation à la Réduction des Risques et des Dommages ont été réalisées à la demande de plusieurs acteurs sur le territoire :

- Entreprise Liebherr
- Police Brunstatt
- IFMS
- STEMO
- Maison Centrale Ensisheim permanence santé (atelier livret d'accueil, action mois sans tabac...).

Des tournées logement chez des hébergeurs sociaux Mulhousiens :

- Alsa : CHRS des Coteaux et Espace collectif.
- Armée du salut : CHRS, Bon Foyer.

L'interventions en milieu festif

En 2024 le dispositif Prév En Teuf a réalisé :

- **20 interventions** réalisées **pour 7 refus** par manque de temps et de moyens.
- **7728 passages pour 5520 contacts** en milieu festif.
- **3 sessions de formations** pour 10 bénévoles formés. A l'heure actuelle l'équipe de bénévole est **composée de 16 personnes**.
- **Plusieurs participations (inter-partenariales)** ont permis d'assurer des formations et interventions dans le cadre du collectif « Rave On Free ». Ce collectif réunit et articule trois dispositifs d'intervention en milieu festif :

- Un dispositif Strasbourgeois, porté par Ithaque
- Un dispositif Bisontin « Ensemble limitons les risques », porté par l'Association Départementale du Doubs Sauvegarde Enfant Adulte (ADDSEA)
- Un dispositif Colmarien « Prév En Teuf », porté par Argile.

Un constat pour 2024 : l'intervention en milieu festif donne à voir des besoins grandissants qui nécessiteraient un renforcement du dispositif « Prév en teuf ».

En effet seules 20 interventions sur 27 sollicitations ont pu être honorées.

Pour répondre à certaines sollicitations, il nous a fallu développer une stratégie de mise à disposition de matériel RdRD sans présence physique de professionnel (avec formation et accompagnement des organisateurs d'événements, notamment pour les plus petits événements et ceux pour lesquels nous ne pouvons pas répondre positivement).

Ainsi, en 2024, pour palier à notre impossibilité d'intervenir, nous avons distribués 17 colis festifs sur l'ensemble du département.

Les produits de consommations pour lesquelles nous sommes sollicités varient selon le type d'événement.

S'agissant des événements déclarés, nous retrouvons le plus fréquemment des consommations **d'alcool, de cannabis, de cocaïne et d'ecstasy.**

A contrario, lors d'événements non déclarés (de type RAVE), nous retrouvons en plus des consommations suscitées du LSD, de la Kétamine, de la 3 MMC et de la cocaïne rose...

Perspectives 2025

Finaliser le projet immobilier CAARUD Colmar.

Réaliser l'Evaluation Externe 2025.

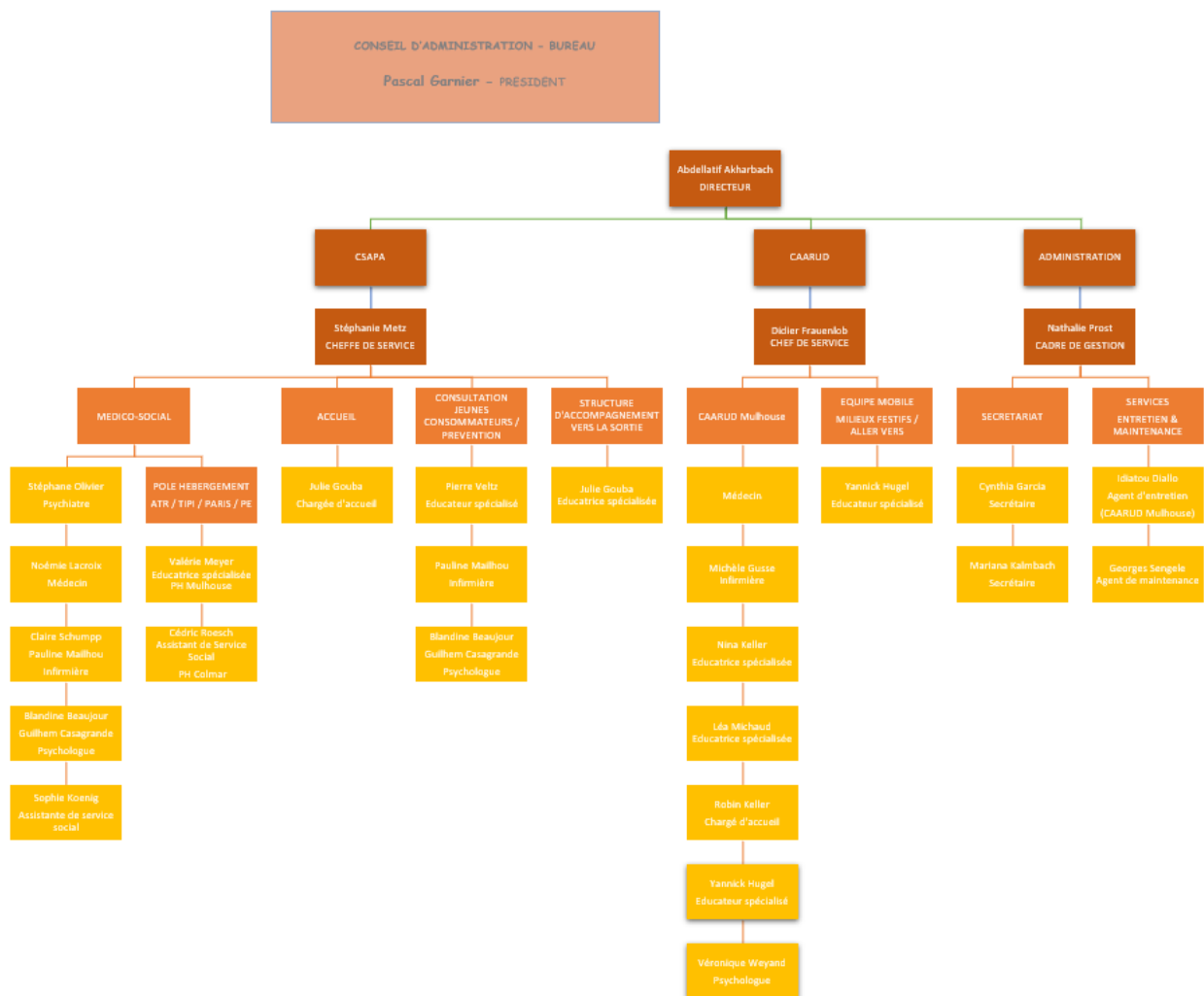
Finaliser l'écriture du nouveau projet d'établissement 2026/2031.

Renforcer le travail de prévention.

Renforcer l'Aller vers/le dispositif festif.

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'ASSOCIATION

L'organisation interne de l'association



Afin d'être au plus près des besoins au sens large (territoires, partenaires, patients/usagers, professionnels...) et répondre de manière efficace aux attentes des uns et des autres, toute organisation d'action de santé publique doit se fonder sur des ressources humaines structurées autour d'un organigramme fonctionnel qui permet de tisser des complémentarités dans l'action. Pour ce faire, l'association Argile dispose d'une équipe qui fonctionne selon l'organisation suivante :

I. LE CASPA ARGILE

Le CSAPA Argile, prend en charge des personnes en situation d'addiction, participe au dispositif de recueil d'information et de veille permettant de mieux connaître les besoins des personnes sur le territoire Haut-Rhinois en matière de prise en charge.

Les patients bénéficient de la gratuité des soins, l'inconditionnalité d'accueil et de la préservation de l'anonymat conformément à la loi du 31 décembre 1970.

A. L'ACCUEIL

L'accueil proposé se base sur l'inconditionnalité et l'anonymat dans un espace collectif qui tient compte de la singularité de chaque personne. L'esprit de santé communautaire que prône l'association, nous rappelle chaque jour l'importance de cette vision.

Notre engagement, nous incite à respecter le principe inaliénable d'un accompagnement qui met en œuvre des pratiques multiples associant les compétences professionnelles à l'expertise tirée des parcours de vie des personnes accueillies, de façon coordonnée. Ces regards croisés interagissent et impactent les pratiques, en donnant une dimension complémentaire aux soins proposés.

Tableau synthétique de la file active globale 2024

	2023		2024	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Prise en charge globale	12 084	748	13 488	687
Entourage	90	32	146	28
CJC	952	137	652	89
Pôle Hébergement	3 359	22	1443	23
PES	1020	243	5 900	304
Total	17 505	925	21 629	849

Nous constatons une légère baisse de la file active qui s'explique par l'absence pendant 6 mois du professionnel référent de la CJC (89 personnes en 2024 Vs 137 en 2023).

A contrario, nous relevons une évolution positive (9%) de l'activité générale au niveau du CSAPA.

L'année 2024 donne à voir une évolution positive importante relative aux mouvements des patients.

On relève que :

- **25% des patients** ont bénéficiés d'un 1^{er} accueil
- **24% des patients** ont opéré un retour après plus de 6 mois « d'absence »
- **51% des patients** sont suivies habituellement par nos services.

Tableau Synthétique de la file active 2024 par professionnel

CSAPA Colmar au GLOBAL	2023		2024	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Educatif	1 613	192	1288	226
Infirmier	5 429	309	3662	261
Médical	1 086	209	895	260
Pharmacien	17	16	/	/
Psychiatre	3 935	391	2319	337
Psychologue	1 321	318	1520	282
Social	1 951	233	418	169
Collectif/Ateliers	1043	101	418	169
Entourage	90	32	146	28
PES	1020	243	5900	239
Total Général	17 505	925	16566	849
			Entre 2023 et 2024	
1er accueil		265		206
Retours		378		198
Habituels		282		417

Les actions collectives proposées, appréhendent plusieurs thématiques : les questions liées aux pouvoir d’agir, à la valorisation des compétences (collectives et/ou individuelles), aux questions du renforcement de l’estime de soi ou encore aux développements des liens positifs avec l’environnement social.

Les Ateliers Thérapeutiques en 2024		
Nature des Ateliers	Nombre de séances	Nombre de participants
Groupe de paroles, CVS, Auto-support	36	14
Groupe d’informations (éducation pour la santé, thérapeutique)	239	3416
Ateliers artistique/expression	3	60

La mobilisation des équipes au sens large (professionnels/intervenants extérieurs...) autour de projets divers, permet de maintenir une dynamique d’engagement et d’innovation quel que soit la nature des projets mis en œuvre (projets personnels / projets d’animations / ateliers thérapeutiques / ateliers de création / d’écriture / d’activités sportives...).

L'année 2024 fut ponctuée de nombreux ateliers et activités. Il a été décidé de renforcer le travail autour des saisons et de la temporalité. L'objectif est de proposer une alternative, une permanence dans un quotidien marqué par l'immédiateté.

Au printemps, une randonnée d'une journée avec un repas en ferme auberge fut organisée, avec l'ensemble de l'équipe. Les patients se sont montrés persévérant et ont fait preuve de responsabilisation (solidarité, aide à l'orientation, soucis d'hydratation...).

En été, la fête associative d'Argile a eu lieu au Lac Blanc, le matin un groupe a pu réaliser de l'acrobranche et l'autre une petite randonnée. Après un repas à l'auberge du coin, les usagers ont pu participer à un sentier pieds nus ou des jeux extérieurs. Cet événement fut apprécié pour sa convivialité.

Au début de l'automne, un barbecue fut organisé avec les personnes accueillies afin de profiter des dernières chaleurs. Le jardin de l'association a été entretenu pour l'occasion et les surplus alimentaires ont pu être partagés avec les participants.

En hiver, un temps convivial dans un restaurant a été organisé. A l'occasion de cette fête de fin d'année, nous avons fusionné les publics du CAARUD et du CSAPA. Cela fut intéressant, bien qu'il ait été difficile de mixer naturellement les usagers des deux structures.

En parallèle, nous avons maintenu les accueils collectifs aux horaires habituels, dans la logique de permanence et de continuité.

Le lundi matin, un petit déjeuner est proposé aux personnes accueillies. Ce temps est considéré comme étant important par l'ensemble des protagonistes. Des temps d'activités autour de jeux de société ont rassemblé et été appréciés par des patients, ce qui a permis de valoriser des temps chaleureux en dehors de toutes consommations.

Les mercredis après-midi ont été dédiés aux randonnées, un atelier qui attire les nouveaux patients comme les plus anciens de la structure.

Les ateliers du vendredi matin offraient aux personnes un espace et un temps pour la pratique sportive adaptée. Ces derniers ont eu plus de difficulté à fédérer les participations.

Des projets ponctuels ont également été mis en place.

Ce fut le cas de l'atelier cuisine, porté par l'une des stagiaires de l'association. L'objectif était de travailler autour des notions d'hygiène et de diététique.

Plusieurs séances animées par une danseuse thérapeute ont remplacé les séances sportives du vendredi matin en fin d'année.

Les CVS et le CMVA a permis aux usagers d'exprimer leurs envies mais aussi de répondre à leur questionnement.

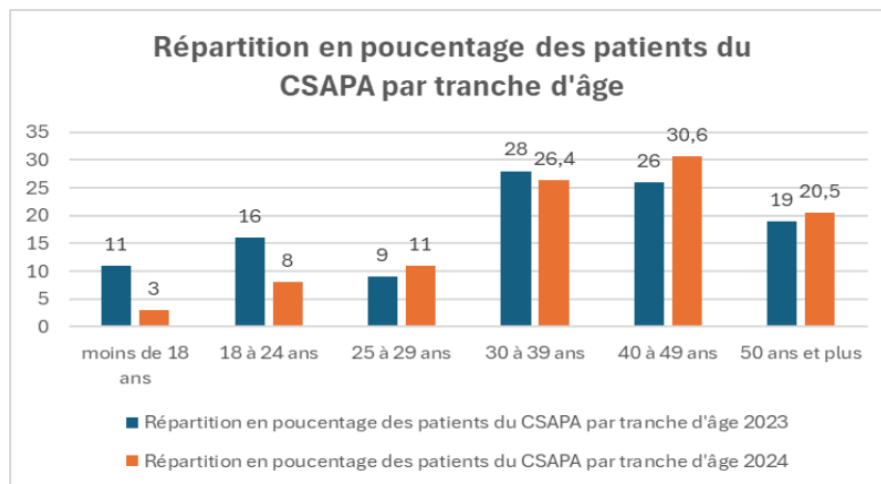
En novembre, l'association a rassemblé professionnels et usagers, autour d'une collecte alimentaire pour la Banque Alimentaire dans un commerce de proximité.

Le groupe « Paroles de Femmes » a continué à se développer. Porter par deux professionnels, les sessions du mardi après-midi sont devenues un repère pour les participantes, leur donnant une place particulière dans un secteur plus représenté par des hommes. Une intervenante artistique s'est appuyée sur les échanges auxquelles elle a assisté pour en écrire des chansons porteuses de sens.

Les participantes ont assumé leur prestation sur scène à plusieurs occasions. Elles se sont notamment prêtées au jeu en assumant la première partie de la diffusion d'un film, dont le sujet était le harcèlement des femmes en ligne.

Les caractéristiques du public accueilli au CSAPA en 2024

Au niveau du public féminin, ce dernier est en baisse, et concerne 168 femmes, soit 20.5% de la file active, un chiffre quasi-constant. (20% en 2023)



L'âge moyen des patients est de 43 ans. La population la plus représentée à entre 30 et 49 ans.

B. LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES

La prise en charge des usagers en termes de RdRD s'appuie sur deux axes principaux :

- Les produits de consommations (nature, composition, effets...)
- Le conseil, information, formation et promotion des bonnes pratiques...

Les perspectives :

La RdRD est un champ de compétence en mouvement régulier qui participe d'une veille sanitaire mais aussi d'une rencontre régulière avec le public consommateur.

Les perspectives d'action pour l'année 2025, se tournent vers une formation des consommateurs de SPA, sur les différents outils et leur utilité.

Nous notons des dommages sanitaires grandissant en lien avec la prise de crack. C'est pourquoi un travail sera effectué sur la cuisine du crack au bicarbonate par exemple tant en collectif que sur de l'accompagnement individuel. L'objectif étant de permettre aux usagers d'avoir une information claire pour impulser un changement de pratique.

Il est également important de pouvoir informer les consommateurs sur des outils tel que les différents filtres liés à la pratique de consommation par voie intraveineuse. Les différents outils que nous proposons n'ont pas tous les mêmes spécificités. Il s'agit de sensibiliser les consommateurs à la réduction des risques et dommages sur leur santé, en comprenant mieux les enjeux relatifs à chaque outil « RdRD » proposé.

En parallèle, l'objectif est de proposer des temps d'échanges autour d'atelier afin de mobiliser les consommateurs sur des réflexions autour les substances, les outils, les overdoses, gestes de premiers secours, les IST, etc.

Nous proposerons des actions sur différents créneaux sans inscriptions afin de toucher un maximum de personnes accueillies au CSAPA/CAARUD.

Un travail est aussi à effectuer auprès du public féminin. Elles sont plus fragilisées et plus vulnérables lorsqu'une dépendance au crack s'installe. En effet, les risques de prostitutions et d'abus sexuels sont majorés lors de la prise de stimulant. Une baisse du consentement est aussi à prendre en compte avec cette famille de substances.

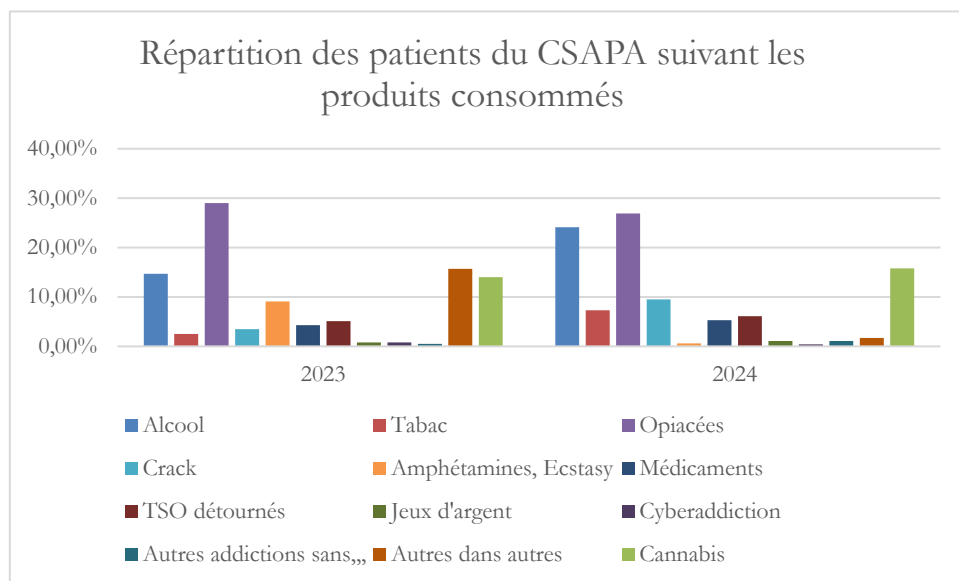
Une évaluation des besoins sera effectuée par le biais de questionnaire lors de l'année 2025, afin d'être au plus proche des attentes des personnes accueillies.

Selon les déclarations 2024 des patients/usagers, les pratiques de consommations dites « nocives » représentent 89.2 % contre 50% en 2023. La dépendance quant à elle, concerne 50% des publics.

Les pratiques de consommations par injection sont en hausse : 16.8%.

1. La prise en charge selon la nature du produit.

En 2024, les demandes de prise en charge relatives aux soins (689 patients) ont principalement concerné les opiacés et à l'alcool en première intention. Les produits de synthèse sont également en nette augmentation et constituent 15.9 % des consultations contre 9% en 2023.



Nous avons repéré des particularités et évolutions des conduites addictives.

Nous constatons tout d'abord une augmentation très significative des consommations de cocaïne fumée (crack) qui devient le premier produit de prise en charge. Ensuite, nous retrouvons souvent en usage associés à des polyconsommations, l'héroïne, l'alcool et les médicaments psychotropes. La cocaïne est d'abord consommée sous mode fumé, avant l'inhalation et l'injection.

L'héroïne est de moins en moins consommée seule, souvent produit adjuvant d'autres consommations comme celle de la cocaïne, de la kétamine ou des drogues de synthèse.

L'initialisation d'un traitement de substitution aux opiacés – essentiellement de la Méthadone – s'inscrivent souvent dans des demandes de régulation pour les personnes prenant ce type de traitement sans prescription médicale initiale.

Un point significatif à prendre en compte, le constat de la méconnaissance de beaucoup d'usagers, des symptômes d'une overdose et des actions de prévention et de réduction des risques. Il a été convenu de les former, et de les sensibiliser largement à la politique de réduction des risques et des dommages.

Le nombre d'hospitalisations est en forte hausse au service 13/2 de l'hôpital de Rouffach, Service, dédié au double diagnostic psychiatrique et addiction.

Il a été repéré une forte augmentation des consommations des drogues de synthèse, et particulièrement pour les Cathinones et les produits similaires à usage des pratiques du Chemsex.

Une augmentation en termes de teneurs en THC est constatée au niveau du cannabis. Pour autant, il n'y a pas eu de demande de modification relative à la prise en charge, ce dernier reste stable.

2. Des outils RdRD (selon les produits et modes de consommation)

L'espace « Conseil et RdRD » est un dispositif qui permet de mettre à disposition des usagers du matériel stérile adapté, notamment pour les injections, l'inhalation ou le sniff. Outil de prévention sexuelle et prévention liée à la consommation d'alcool.

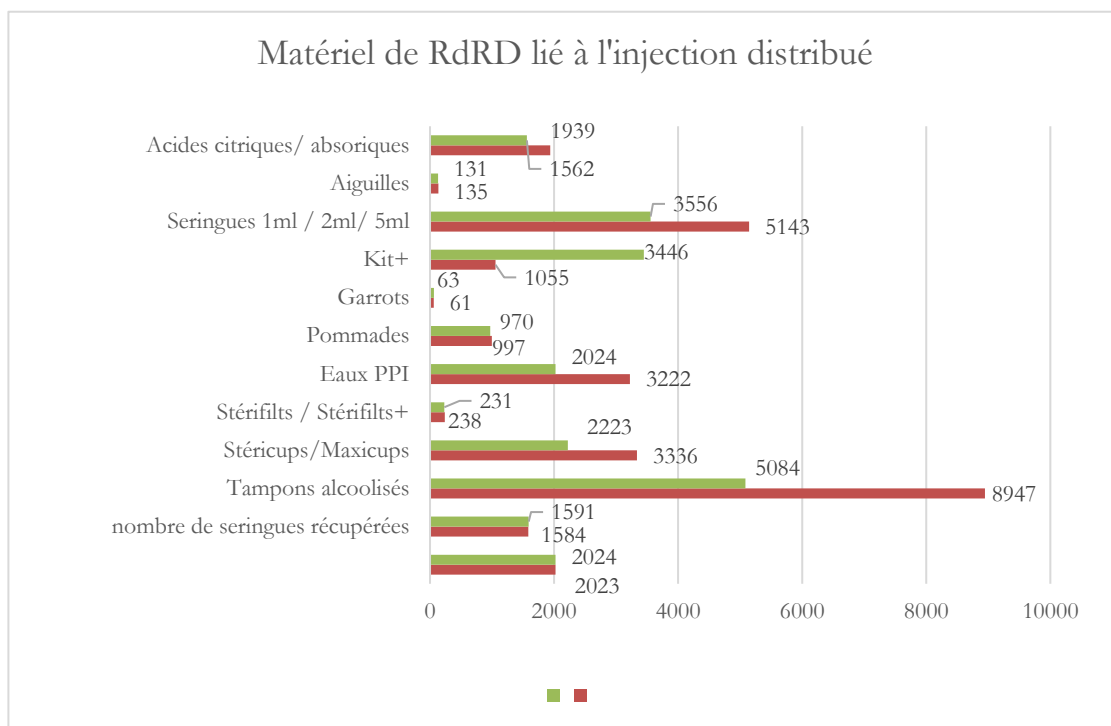
Ce dispositif insiste sur la nécessité de développer des comportements responsables (les bons gestes pour préserver la santé et l'environnement) et organise avec les usagers, la récupération du matériel usagé (souillé).

Pour compléter ce travail de Reduction des Risques, l'équipe porte une attention particulière aux risques des surdoses. Des ateliers, de sensibilisation et de formation sont régulièrement proposés aux usagers pour leur permettre de développer les comportements en minimisant les risques.

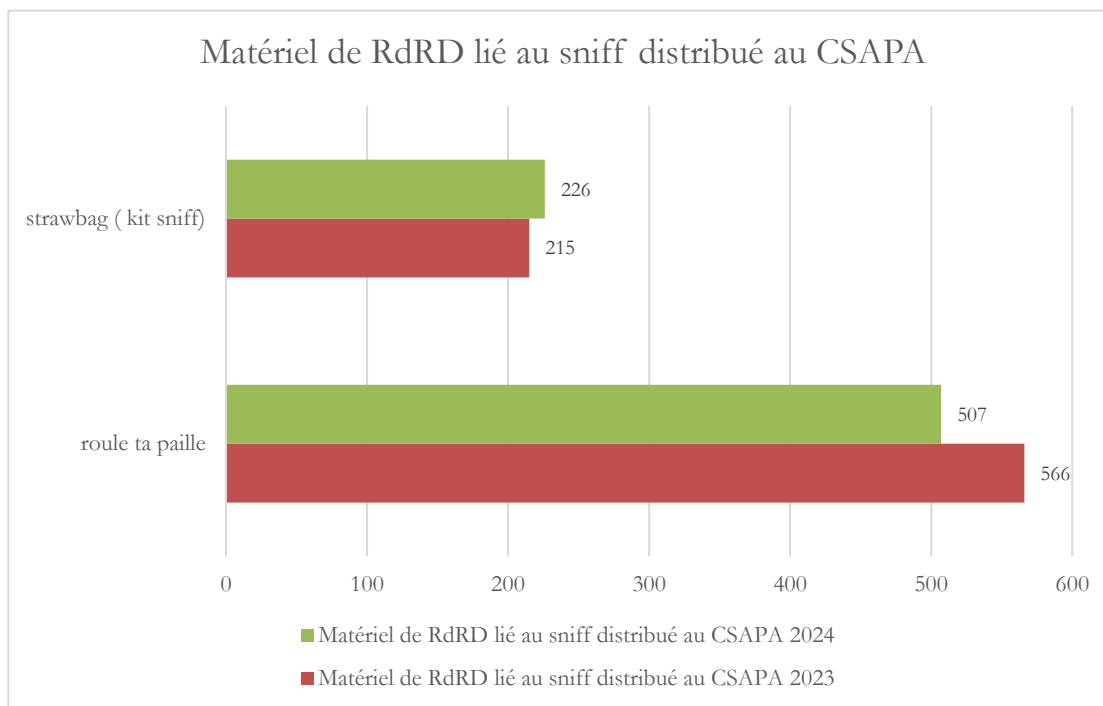
Pour ce faire, en plus de la formation et du conseil, nous mettons à la disposition des publics systématiquement des médicaments à base de Naloxone.

Ce médicament est préconisé dans le traitement d'urgence en cas d'un surdosage aux opioïdes. Sa délivrance se fait après une formation et un entretien relatif à son utilisation et à ses effets.

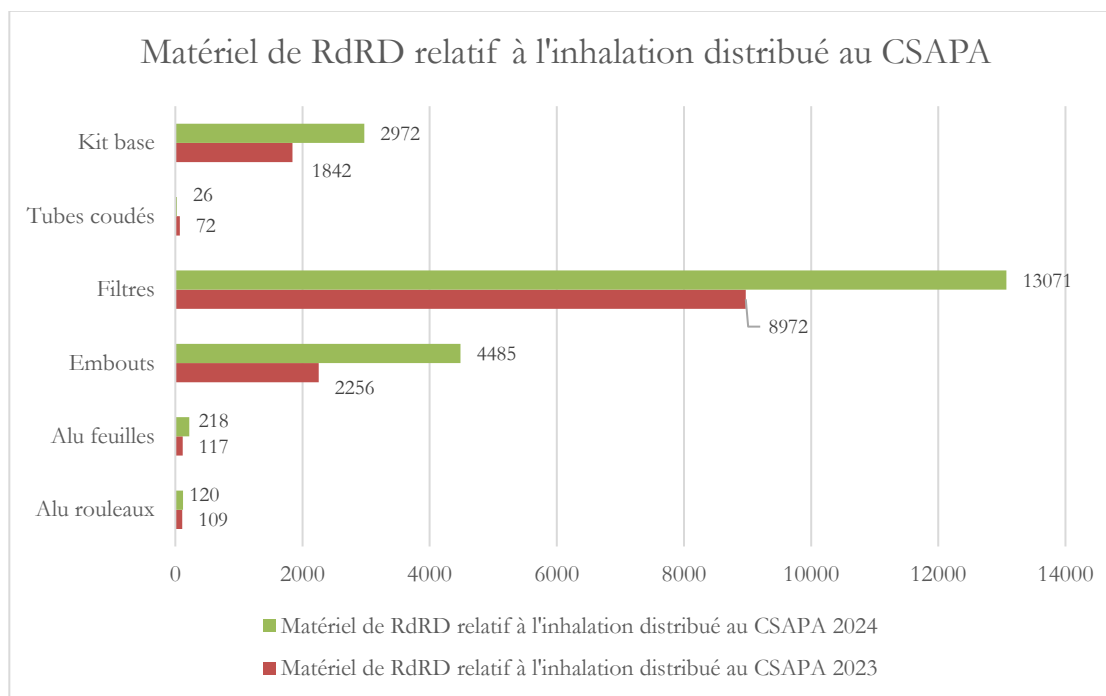
De façon générale, la mise à disposition du matériel de RdRD se fait dans le cadre d'un vis-à-vis, de manière individuelle et anonyme.



La distribution de matériel RdRD lié à l'injection est en hausse sur 2024

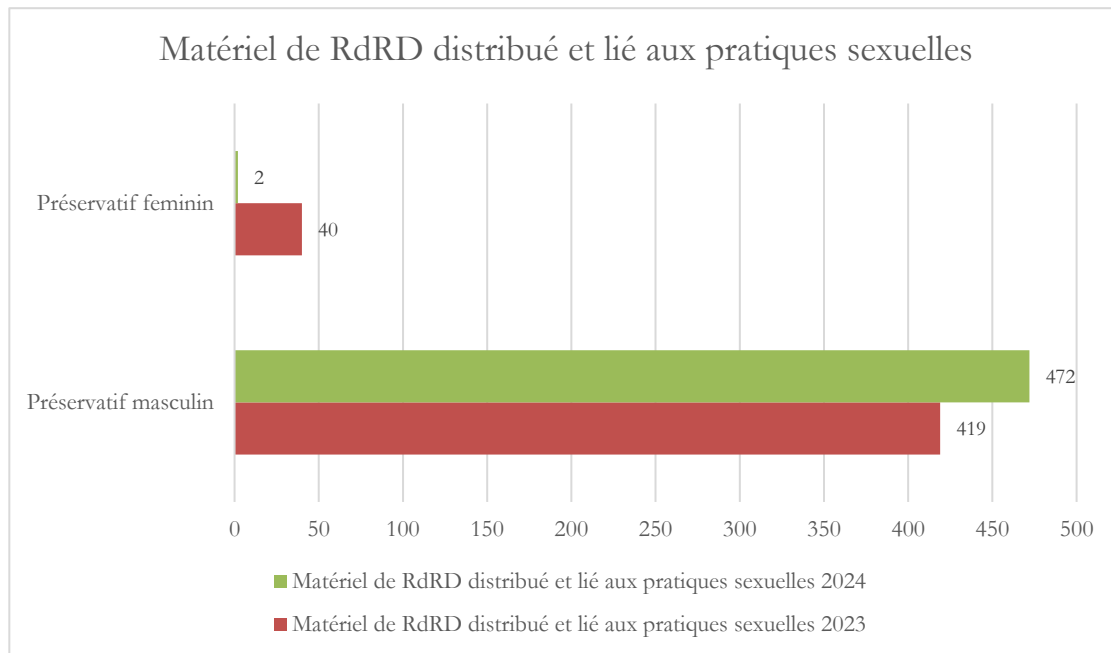


La prise de produits par inhalation semble être à la baisse sur la dernière année.



Les professionnels s'attachent également à sensibiliser les usagers aux risques des maladies sexuellement transmissibles et prônent l'utilisation systématique des préservatifs.

L'usage de préservatif féminin a suscité un peu de curiosité. Pour autant, peu de patients en font l'usage. Les chiffres concernant la délivrance de préservatifs masculins sont stagnants depuis ces dernières années



En parallèle, les liens établis et les échanges réguliers avec les usagers « experts » nous permettent de recueillir les informations de terrain afin de rester vigilant surtout en cas d'effets indésirables (et/ou inconnus) et également pour analyser le cas échéant la composition des produits.

C. LA PRISE EN CHARGE GLOBALE

Les équipes pluridisciplinaires s'articulent pour proposer un projet personnalisé aux personnes accueillies. Il s'agit, d'un accompagnement global et transdisciplinaire (accès aux soins, consolidation des parcours médicaux, psychologiques, sociaux et éducatifs).

Type de professionnels	Nombre de Consultations	Nombre de Patients
Médecins addictologue	895	260
Psychiatres	2319	337
Infirmières	3662	261
Délivrance TSO	2968	159
Psychologues	1520	282
Assistante Sociale	418	169
Educateurs Spécialisés	1288	226

Des acteurs extérieurs peuvent être associés à la démarche pour renforcer l'offre de service proposée. La prise en charge s'adapte pour coller aux attentes et besoins des personnes. Elle peut s'organiser pour prendre plusieurs formes : suivi individuel (consultations/traitements de substitutions /entretiens / suivi psychologique / social...), actions collectives (Thérapies alternatives/ ateliers thérapeutiques...sophrologie, art thérapie, activité physique adaptée...).

La prise en charge se construit autour de plusieurs axes importants (non exhaustifs) :

Les consultations liées aux comorbidités psychiatrique associées et aux soutiens psychologiques sont en forte augmentation :

- Suivi Psychiatrique : 337 patients en 2024
- Suivi psychologique : 282 patients en 2024

L'offre de service est variée : Soins / Réduction Des Risques et des Dommages, qualité de vie, suivi psychologique, inclusion sociale, accès aux droits...).

Dans un premier temps et pour pouvoir élaborer un projet de prise en charge personnalisée, les patients se voient systématiquement proposer une évaluation de leur situation (au sens large).

Les patients restent libres de choisir le/les interlocuteur(s) et sont invités à participer activement à la définition des objectifs opérationnels de leur prise en charge.

Il est important pour nous de construire une alliance thérapeutique avec les patients qui deviennent des partenaires de soins.

Les primo-orientations sont souvent impulsées par un membre de l'entourage, conseillées par une autre structure médico-sociale et/ou préconisées par un médecin de ville... Des obligations de soins peuvent également être initiées dans le cadre d'une décision judiciaire.

1. L'accompagnement médical

Le plateau de soins assure des missions d'accueil, d'écoute, d'orientation. Il propose un bilan étiologique et diagnostique afin d'assurer la prise en charge individualisée autour des problématiques de l'usager.

Les missions comportent des bilans de préinitialisation pour les traitements de substitution aux opiacés, l'initialisation des traitements, les suivis, la délivrance et le cas échéant des relais vers les médecins traitants. On note notamment :

- L'évaluation de la situation générale et/ou problématique exprimé par l'usager/patient
- La mise en place d'un programme de consultations en lien avec les différents professionnels
- La prescription et/ou la délivrance de traitements de substitutions aux opioïdes
- L'accompagnement aux sevrages ambulatoires et/ou en hospitalisation
- Les soins infirmiers
- L'éducation à la santé
- La sérologie/dépistage.

L'association Argile possède également une pharmacie à usage intérieur, nécessitant d'intégrer des démarches protocolisées de commande de médicaments, de gestion de stocks et de délivrance.

En 2024, l'accent a été mis de façon systématique sur la proposition des dépistages et des sérologies, notamment celui de l'Hépatite C avec une démarche diagnostique et thérapeutique.

Le plateau de soins s'inscrit pleinement dans une démarche d'aller vers, renforçant de fait les partenariats incontournables avec les autres acteurs du soin, du secteur sanitaire et médico-social. Ainsi le CSAPA a intégré le Groupe Addictologie Périnatalité permettant le suivis conjoint avec les services de maternité, de femmes usagères de produits durant leur grossesse. Ces partenariats restent indispensables dans une dynamique de prise en charge globale et de trajectoire de vie des patients concernés.

Orientation pour 2025 :

- Poursuite et développement des entretiens infirmiers
- Poursuite des démarches de partenariat et rencontre avec le service d'infectiologie de l'hôpital Pasteur de Colmar
- Mise en place d'ateliers d'information et échanges avec les usagers autour de la connaissance des produits licites et illicites dans une démarche de réduction des risques et des dommages
- Développement des connaissances des salariés autour des pathologies associées, de la prise en charge des produits, de l'immersion dans la structure de l'unité 13/2 de l'hôpital de Rouffach

2. Le suivi psychologique

La prise en charge psychologique consiste à allier un travail plus appuyé sur le vécu général des patients avec les problématiques de consommation en cours.

Une grande majorité des patients semble présenter des réactivités psychotraumatiques sur une série d'événements vécus tout au long de leur vie. Le travail sur la régulation des émotions et le développement des ressources internes et externes dans le moment présent, permet d'œuvrer à une stabilisation du mal être ressenti (actuel mais datant bien souvent du long terme). Cela occasionne une réduction des consommations, ou du moins une gestion plus équilibrée tout comme d'autres comportements à visée anxiolytique.

Le traitement du parcours passé et futur du patient arrive souvent dans un second temps. Il a été repéré une éviction des antécédents des suivis, souvent sources de souffrance. Par la même, il leur est souvent difficile de se projeter dans un futur, qui leur paraît tout autant anxiogène.

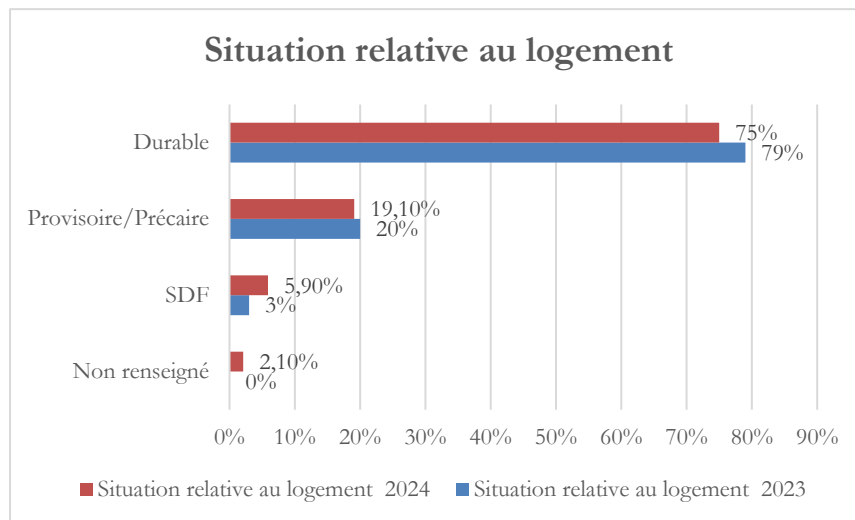
L'une des particularités du suivis psychologique est également la prise en charge de l'entourage, qui peut présenter des problématiques comportementales ou de consommations similaires.

La prise en charge psychologique peut ainsi prendre plusieurs formes :

- Un soutien ponctuel et/ou régulier
- Des conduites de psychothérapies
- Des groupes de paroles (patients/entourages).

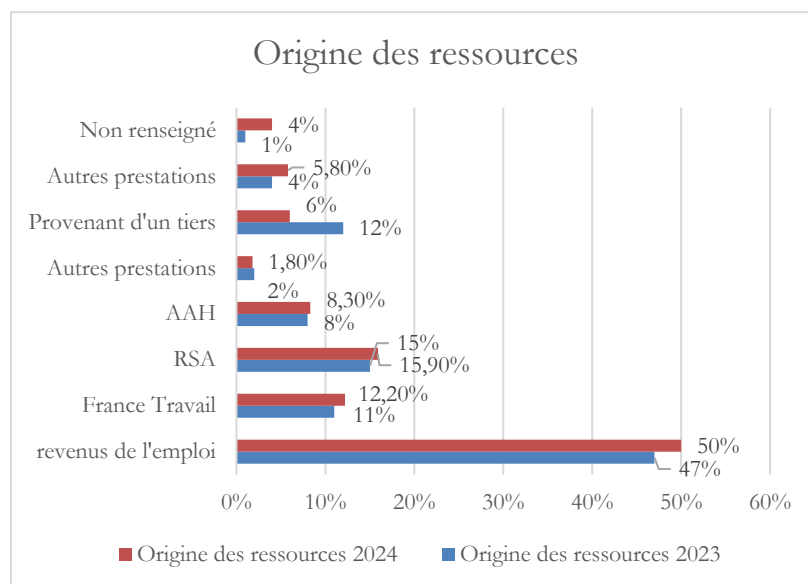
3. L'accompagnement social et éducatif

Une évaluation de la situation sociale globale se fait notamment lors du premier entretien. La considération de la personne ne peut se faire qu'en prenant en compte la totalité de ses aspects de vie. On repère ainsi que la majorité des patients vivent dans un habitat considéré comme « durable », malgré les préjugés qui ont la vie dure. Ainsi, 74% vivent en tant que locataire ou propriétaire de leur logement.



- L'accès aux droits (santé, travail, logement...)
- Surendettement
- L'accès aux structures de soins (postcure, CTR, ...)
- L'accompagnement à la gestion des aspects problématiques de la vie courante (hygiène, budget, alimentation...)

L'origine des ressources reste sensiblement les mêmes. Pour autant, on note davantage de solidarité financière émanant de l'entourage des personnes accompagnées. Près de la moitié des usagers ont une vie professionnelle active.



D. TRAITEMENTS DE SUBSTITUTIONS AUX OPIACES

La prescription médicale de TSO (traitement de substitution aux opiacées), en particulier de la Méthadone, est l'une des principales raisons de consultation. La file active des patients concernés par la TSO en 2024 est de 159 patients.

Pour sensibiliser les professionnels de santé aux problématiques addictologiques, Argile accueille des étudiants stagiaires de différentes filières sanitaires : infirmiers, interne en médecine...

Ces professionnels en devenir participent sur le terrain à l'enrichissement réciproque des professionnels, à l'amélioration des représentations relatives au domaine d'intervention que représente l'addictologie, à l'élargissement de notre champ de compétence, au renforcement de notre capacité d'accueil des usagers et pour finir à l'enrichissement de notre partenariat de terrain sur le territoire haut-rhinois.

La délivrance des TSO en 2024	Méthadone	BHD
Prescription en interne	77	16
Initialisation en interne	75	15
Primo-prescription au CSAPA (Méthadone en Gélules)	118	0
Prescription en relais	0	0
Dispensation en interne	147	12
Dispensation en pharmacie de ville	0	0

E. LE POLE HEBERGEMENT THERAPEUTIQUE

L'équipe pluridisciplinaire en interne est mise à contribution pour ce dispositif. En cas de besoin, des acteurs extérieurs identifiés sont associés pour constituer une ressource complémentaire dans l'aboutissement du projet final des patients.

Deux professionnels sont spécifiquement dédiés en tant que référents de ce pôle : un rattaché aux logements mulhousiens, tandis que l'autre se charge des habitats situés à Colmar. La prise en charge comprend, un accompagnement quotidien, des rencontres individuelles, des ateliers thérapeutiques collectifs, des visites à domicile et pour les patients sous-main de justice, des rencontres préalables en milieu carcéral permettent de préparer les tenants et les aboutissants du projet d'accueil en ATR.

La prise en charge résidentielle des ATR (addictions en Appartements Thérapeutiques Relais), s'articule autour d'un suivi ambulatoire et d'un accompagnement en logement.

L'offre de service y est médicale, psychosociale et éducative. Le patient est mis en situation favorable pour exprimer ses envies, ses compétences, reconquérir son autonomie et restaurer ses liens sociaux et professionnels (recherche de formation, d'emploi, etc.)

L'accompagnement en ATR, vise à installer les individus dans des conditions similaires à un « chez soi » susceptible de renforcer l'action thérapeutique engagée. Il participe à l'inclusion sociale et stimule les compétences individuelles d'autonomie. Il consolide les parcours de soins, améliore l'observance des traitements et renforce l'estime et la confiance en soi.

Le parcours de soin est coconstruit avec le patient et se traduit systématiquement par un projet individuel adapté, des objectifs (généraux, intermédiaires...) et des modalités concrètes de mises en œuvre.

Le pôle hébergement dispose au total de **17 Appartements Thérapeutiques Relais**. Ces appartements ont pour objectifs d'accompagner des résidents dans une prise en charge globale de soin. L'inscription se fait dans une logique de parcours de soin déjà étayée. L'accompagnement est appuyé par un projet personnalisé.

Des outils institutionnels encadrent l'action : protocole d'admission basé sur un dossier de candidature, Commission d'Accueil de Suivi et de Sortie (CASS) mensuelle, projet individualisé, réunion d'équipe et partenariale, synthèse, accompagnement à la sortie. Les suivis sont basés sur 4 axes principaux :

Justice	Santé
Social	Educatif

La durée de séjour se définit par les objectifs inscrits dans le projet personnalisé (12 mois renouvelables selon conditions). Les travailleurs sociaux référents interviennent hebdomadairement sous différents formats :

Visites à domicile, entretien interne et accompagnement extérieur, réunion partenaire.

Un accompagnement pluridisciplinaire rapproché avec des médecins, psychiatres, infirmiers, psychologues et assistantes sociales a été mis en place (Colmar : CSAPA ARGILE / Mulhouse : CSAPA le Cap et Alter-native).

Les dispositifs PARIS (Projet en Appartement Relais d'Insertion et de Soins) et TIPI (Trait d'union pour l'Insertion en Parcours Individuel), sont également portés par l'équipe. L'accompagnement proposé y reste le même qu'en Appartement Thérapeutique Relais.

Une convention est signée avec le SPIP. Les appartements sont dédiés aux personnes sous-main de justice dans le cadre d'une mesure en milieu ouvert, pour 6 mois renouvelables sous conditions. La durée de séjour en appartement thérapeutique se définit par les objectifs inscrits dans le projet personnalisé.

Un travail en partenariat se fait avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (orientation sur proposition des CPIP, participation du SPIP à la CASS, échanges réguliers sur l'accompagnement des résidents).

Le PE (Placement Extérieur) fonctionne avec un accompagnement similaire par notre association. Il est uniquement sur le pôle hébergement de Colmar. L'accompagnement se fonde dans le cadre d'un aménagement de peine.

La durée du séjour en appartement thérapeutique se définit par la peine prononcée par le juge. Ainsi, le suivi s'appuie sur les objectifs inscrits dans le projet personnalisé et les obligations mentionnées dans le jugement. Le patient pourra bénéficier d'aménagement d'horaires de sorties, en fonction de la situation des résidents et des décisions du Juge d'Application des Peines.

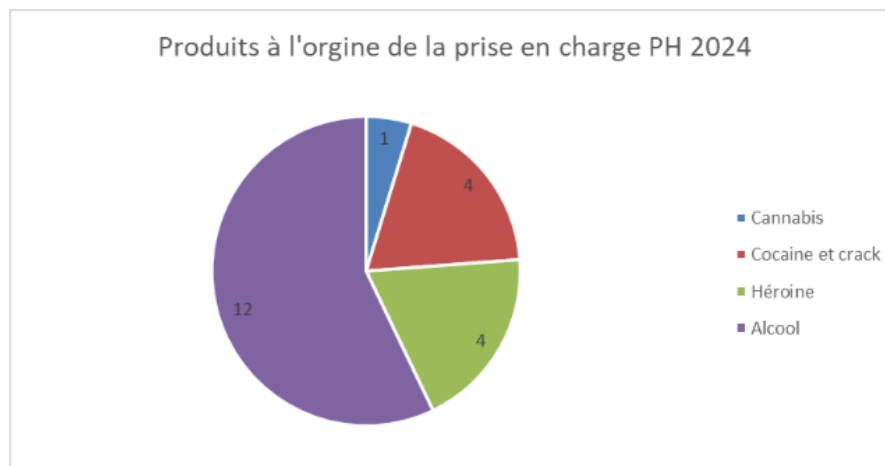
En chiffres :

Sur l'année 2024, l'équipe a accompagné 21 personnes (poursuite 2023 et nouveaux arrivants 2024).

SOCIAL :

- 19 hommes et 2 femmes
- 4 patients âgés de 20 et 29 ans
- 16 patients âgés de 30 à 59 ans
- 1 patient âgé de plus de 60 ans.

Les patients sont souvent **poly-consommateurs**. Pour information, 19 d'entre eux fument du tabac. Pour autant, ils ne sont pas dans une demande de soin concernant cette addiction.



La validation de l'entrée en appartement thérapeutique y compris pour le Pôle hébergement, se fait en collaboration avec l'ensemble des membres de l'équipe du CSAPA. L'étude de la demande s'appuie sur les éléments transmis par la personne elle-même et l'orienteur s'il est existant.

La candidature sera retenue après l'élaboration d'un projet de soin pertinent et validé par le médecin addictologue du service. Les objectifs doivent correspondre aux missions du CSAPA.

Au cours de l'année 2024, **l'équipe a étudié 55 nouvelles demandes** et a validé 14 candidatures. 24 candidatures nous ont été orientées par le SPIP Mulhouse/Colmar dans le cadre d'une convention de partenariat. 31 émanaient directement des personnes qui ont candidaté.

Parmi les candidatures retenues, il y a eu trois désistements et 1 personne est en liste d'attente.

- 10 nouveaux contrats ont finalement été effectifs.
- 8 hommes et 2 femmes
- 2 patients âgés de 20 et 29 ans
- 8 patients âgés de 30 à 59 ans

La durée moyenne de PeC au pôle hébergement n'est de 342 jours par personne. Elle était de 448 jours en 2023. Ce chiffre a baissé pour plusieurs raisons : placement extérieur court, incarcération, décès. En parallèle, d'autres suivis restent plus longtemps car les personnes rencontrent des difficultés à trouver un logement en fin de prise en charge. Des ressources insuffisantes, qui mettent à mal les possibilités d'une inclusion sociale et participe de cet état de fait.

Les revenus limités du RSA et/ou les situations de surendettements des personnes accueillies, font qu'il est de plus en plus dur de trouver un logement y compris dans le parc social.

Le projet de soin est essentiellement basé sur la réduction des risques et des dommages, certaines personnes tendant à l'abstinence. D'une manière plus générale, l'accompagnement se centre souvent sur le mieux vivre avec ses consommations.

Répartition des consultations par professionnel

	PH COLMAR	PH MULHOUSE	TIPI	PARIS	PE
Médecins	3 pour 1 patient	5 pour 2 patients	/	7 pour 4 patients	8 pour 2 patients
Psychiatre	52 pour 9 patients	6 pour 1 patient	3 pour 1 patient	2 pour 1 patient	9 pour 2 patients
Infirmière	84 pour 6 patients	/	2 pour 1 patient	/	4 pour 1 patient
Psychologues	59 pour 9 patients	/	4 pour 1 patient	/	20 pour 2 patients
ASS	4 pour 1 patient	/	/	/	1 pour 1 patient
ES	318 actes pour 36 patients	169 pour 10 patients	51 pour 2 patients	291 pour 14 patients	82 pour 4 patients

La prise en charge globale de la personne est nécessaire, notamment en raison de l'imbrication des éléments lors de l'accompagnement à la santé, à l'hébergement, à la réinsertion sociale et professionnelle.

En amont de l'arrivée d'un nouvel patient, l'équipe tend à définir un projet de soin avec et pour la personne. Elle engage des démarches administratives nécessaires à son parcours de soin et d'insertion. Malheureusement cela n'est pas toujours possible. La problématique de la temporalité peut constituer un frein. Le temps d'accompagnement imparti est précieux. La durée de certaine mesure de justice n'est parfois pas suffisante considérant le travail à mener pour recouvrir aux droits et traiter les objectifs du suivi.

Le projet de soins n'est pas évident à mettre en place avec le public. Il reste essentiellement axé sur la Réduction des Risques et des dommages en raison des problématiques des patients.

Les ressources financières sont souvent insuffisantes (RSA, ARE, AAH, situations de surendettements, bas salaire, contrat d'insertion, travail à temps partiel, retraite...).

Les personnes accueillies rencontrent ainsi de grandes difficultés lorsqu'il s'agit de trouver un logement (y compris dans le parc social).

En parallèle, l'équipe s'interroge sur la capacité d'autonomie et de responsabilisation de certains à vivre seul en appartement, notamment pour des personnes sortantes de longues peines d'incarcération. D'autre part, les personnes souhaitant s'orienter vers d'autre structure médico-sociale (pension de famille, CHRS etc...) rencontrent des difficultés à trouver des places et font souvent face à des délais d'attente très longs. Cela peut être décourageant ou mener à des fins de prises en charges qui ne sont pas toujours adaptées.

Perspectives :

- Uniformisation des pratiques entre Mulhouse et Colmar.

L'ensemble des documents institutionnels doivent être mis à jour (livret d'accueil, site internet, flyer, dossier de candidature, projet personnalisé, contrat de séjour et règlement). L'idée est également d'envoyer les mêmes documents à tous nos partenaires afin d'éviter de recevoir d'ancien formulaire de candidature ou de diffuser des informations erronées.

- Mises en place d'activités collectives au sein du PH

Volonté de proposer plus de contenu aux personnes hébergées au sein du pôle hébergement. À Mulhouse l'idée serait de proposer un atelier autour de la cuisine puisque de nombreux patient s'y intéressent.

D'autre part l'alimentation est importante au quotidien et contribue au mieux être physique et moral. À Colmar l'idée serait de réinvestir le jardin de l'association. Cela permettrait de profiter d'un nouveau lieu de rencontre à faire vivre au gré des saisons. Cela permettrait également de partager des savoirs et de produire des légumes pour les patients et pour des ateliers cuisine.

- Prospection et remise en état des appartements

De nombreux appartements doivent être rénovés ou réaménagés. Il nous manque toujours deux appartements à Mulhouse et un à Colmar.

F. LES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS

Le dispositif CJC vise un public âgé de 12 à 25 ans et couvre un territoire qui s'étend d'Ensisheim à Sainte-Marie-aux-Mines. Il s'agit pour nous, d'aller à la rencontre des publics jeunes sur leurs lieux de présences et d'intervenir auprès des partenaires locaux concernés par les problématiques relatives à ces publics.

Le fait de développer les Programmes validés (DCPS) et le lancement de Primavera, a réduit le temps consacré aux permanences en milieu scolaire.

Pour 2024, la File active est de 87 jeunes + 2 adultes. La majeure partie des orientations proviennent de proches inquiets de voir l'état psychique de leur enfant se dégrader.

L'année 2024 a connu un changement d'équipe, avec l'arrivée en août de Veltz Pierre (remplacent de Gaël) en tant qu'éducateur. Du fait du poste d'éducateur à temps plein inoccupé durant 6 mois, l'activité générale et le nombre d'entretiens individuels a significativement baissé sur l'année 2024 avec 559 actes contre 798 en 2023.

Un dispositif qui va à la rencontre de son public

L'équipe intervient selon une stratégie d'intervention précoce et propose un accompagnement dès les premières consommations.

Le dispositif propose des consultations individuelles et développe plusieurs actions collectives de prévention.

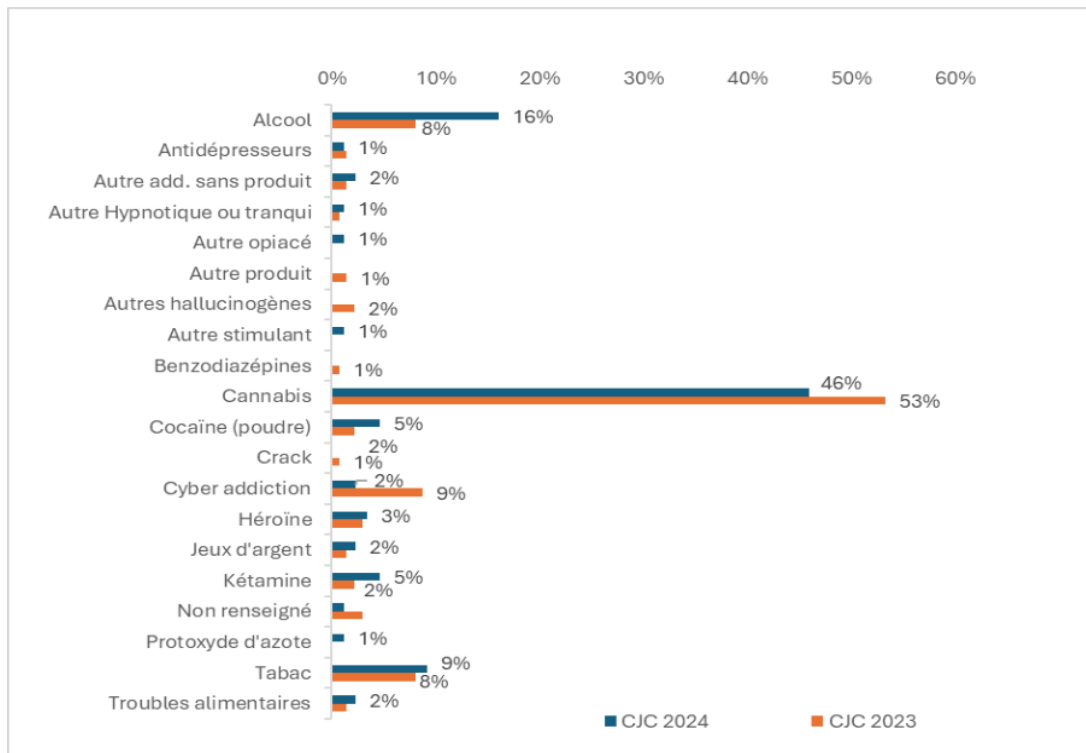
Tableau synthétique des actions de prévention 2023/2024

	2023		2024	
Sensibilisation EN/Apprentissages	75 classes	2799 élèves	58 classes	1760 élèves
Formation Adultes	1 institution	6 parents	3 institutions	47 adultes
DCPS Primaires	12 classes	155 élèves	11 classes	275 élèves
DCPS Collèges	9 classes 6e 1 classe 4e 1 classe 3e	260 élèves	9 classes 6e 1 classe 4e 1 classe 3e	250 élèves.

Les principaux établissements scolaires concernés par les actions de prévention :

2024 : Lycée SCHONGAUER, Lycée Blaise PASCAL, Collège MOLIERE, Collège PFEFFEL, Collège BERLIOZ, Lycée et Collège SAINT- ANDREE, Collège de l'ASSOMPTION, Collège et Lycée Saint-Jean.

Les conduites à risques et la prise en charge des jeunes consommateurs



Le constat général donne à voir des consommations problématiques de cannabis qui arrivent en tête en termes de quantité et de fréquence de consommation mais qui ont tendance à diminuer pour laisser place, comme en 2023, à une augmentation persistante d'autres drogues telles que la cocaïne, l'héroïne et la kétamine. Ce changement traduit pour nous une situation sanitaire empirée.

Nous relevons également de nombreuse présence de réactivité traumatiques et problématiques psychiatrique. Ces chiffres laissent entrevoir deux hypothèses qui ne sont pas incompatibles :

H1 : la situation de certains jeunes empire avec des consommations plus instables et risquées

H2 : les efforts en termes d'aller vers au niveau de la CJC permet de rencontrer des jeunes avec des situations extrêmes qui auparavant ne connaissaient pas ou n'avaient pas accès à ce type de prise en charge.

Par ailleurs Les conduites addictives (sans substances) liées à l'usage excessif des écrans et aux jeux pathologiques restent notables, bien qu'une partie des prises en charge se soit faite davantage sur un format de groupe (sensibilisation aux écrans notamment dans les écoles primaires et collèges).

Le partenariat renforcé avec la maison des adolescents (MDA) constitue un temps important pour rencontrer des jeunes concernés par des problématiques relatives à la consommation de cannabis et/ou conflits familiaux.

On note une baisse des orientations en lien avec les jeux d'argent. Cette baisse peut s'expliquer par les nouvelles réglementations mises en place pour réguler le marché.

La prévention et l'intervention précoce

Les programmes validés :

En raison du changement de professionnel et d'une réorganisation du temps des enseignants, l'objectif en 2024 a visé essentiellement un maintien des actions déployées en 2023.

Le programme Unplugged :

- Collège Berlioz à Colmar : 6 classes de 6ème, et 1 classe de SEGPA
- Collège Pfeffel à Colmar : 2 classes de 6ème
- Collège Prévert à Wintzenheim : 1 classe de 4ème SEGPA.

Les interventions ont été bien reçues et positivement évaluées par l'ensemble des acteurs : les élèves, professeurs et les directions des établissements partenaires.

Concernant le collège Berlioz, on relève une autonomisation des enseignants inclus dans le programme comptant aujourd'hui pas moins de 8 enseignants et professionnels de l'éducation Nationale ce qui a permis à l'équipe CJC de se réorganiser pour répondre à une demande croissante d'intervention en termes de sensibilisation.

Le programme Primavera :

Il a pu se maintenir dans les 2 écoles primaires à Colmar :

- L'école primaire de Saint-Exupéry : 3 classes de CM1, 2 classes de CM2, 1 mixte
- L'école primaire Anne-Frank : 2 classes de CM1, 2 classes de CM2, 1 mixte

Le choix des établissements a été fait en tenant compte d'un objectif important, qui consiste à construire notre action dans le cadre d'un parcours de prévention. Ce dernier commence à l'école primaire, se poursuit pour être consolidé au collège pour finir confirmer au lycée.

Le projet de mettre en place un programme validé au collège Molière de Colmar n'a pu se réaliser cette année mais sera planifiable l'année suivante. En effet, cet établissement accueille les élèves des écoles primaires Saint-Exupéry et Anne Franck dans lesquelles nous avons initié le programme PRIMAVERA.

Les actions de sensibilisation collectives

Le partenariat de terrain se poursuit et nous permet de toucher l'entourage des publics jeunes et de mieux prendre en charge de manière systémique les problématiques familiales et les comportements addictifs des jeunes.

Les principaux établissements (hors EN) concernés par les actions de sensibilisation :

MDA de Colmar, AFPA, MECS, Cité de l'enfance, EPE, UEAJ, UEMO, CFA Restauration Colmar, Pôle formation IUMM de Colmar (cette liste n'est pas exhaustive).

Développement du dispositif de Consultations Jeunes Consommateurs

L'année 2024 a été marquée par la stabilisation du dispositif en termes de ressources humaines. Cette opportunité a permis :

- La pérennisation des programmes validés dans les établissements ayant participé à l'expérience en 2023
- La poursuite du déploiement de nos actions dans de nouveaux collèges et lycées du territoire
- La mise en place d'un groupe de parole pour l'entourage (tous les premiers lundis du mois de 17h à 19h). A noter que l'accompagnement des parents est aussi un enjeu important. Il est souvent nécessaire d'abaisser les tensions familiales omniprésentes. Ces tensions peuvent être l'une des causes (ou conséquences) qui amènent le jeune à trouver refuge dans des consommations de produits psychoactif. Le soutien à la parentalité et l'étayage des parents pour accompagner leurs enfants vers l'âge adulte est incontournable pour améliorer la situation familiale et par conséquence, celle du jeune.

Perspectives 2025 :

- Renforcer le partenariat avec la Maison Des Addictions
- Mener des entretiens motivationnels et psychologiques par l'infirmière qualifiée
- Mettre en place des actions spécifiques pour les jeunes souffrant de Troubles du Comportement Alimentaire : plan alimentaire, programme sportif adapté...)
- Mener des actions de sevrage : tabac, cannabis.

II. LE CAARUD

A. L'ACCUEIL INCONDITIONNEL COLLECTIF ET INDIVIDUEL

Dans des locaux adaptés et situés à proximité du centre historique, le CAARUD Bémol accueille dans « l'ici et maintenant » toutes les personnes qui s'y présentent, de manière inconditionnelle dans le respect des principes de confidentialité et de l'anonymat.

L'espace d'accueil est organisé autour de règles de bienveillances et de convivialité. Les accueils collectifs sont ouverts tous les matins du lundi au vendredi. Les accompagnements individuels et les actions de proximité « hors les murs » sont assurés les après-midis.

Les équipes (au sens large) s'organisent (pour porter une attention particulière aux usagers les plus vulnérables et leurs proposent des temps d'accompagnement individualisé. Il s'agit, d'adapter et de personnaliser d'avantage notre soutien pour être au plus près des situations et besoins.

La file active globale du CAARUD Bémol/Colmar est de 1041 personnes en 2024 :

- Le public est à majorité masculin (**885 hommes**) et est âgé de 50 ans et plus.
- La population féminine représente 7% de la file active soit **156 femmes**. Cette proportion Hommes/Femmes reste stable.
- La poly-consommation (de produits divers associés aux comorbidités psychiatriques et problématiques de santé mentale) touchent 60% des personnes accueillies. Cette réalité impacte fortement l'offre de service et complexifie la prise en charge.

Dans notre approche nous nous efforçons de responsabiliser et de renforcer au maximum le pouvoir d'agir des usagers. Les choix d'accompagnement et d'orientation vers les services de droit commun sont privilégiés et se construisent avec les usagers en tenant compte de leurs situation et besoins exprimés.

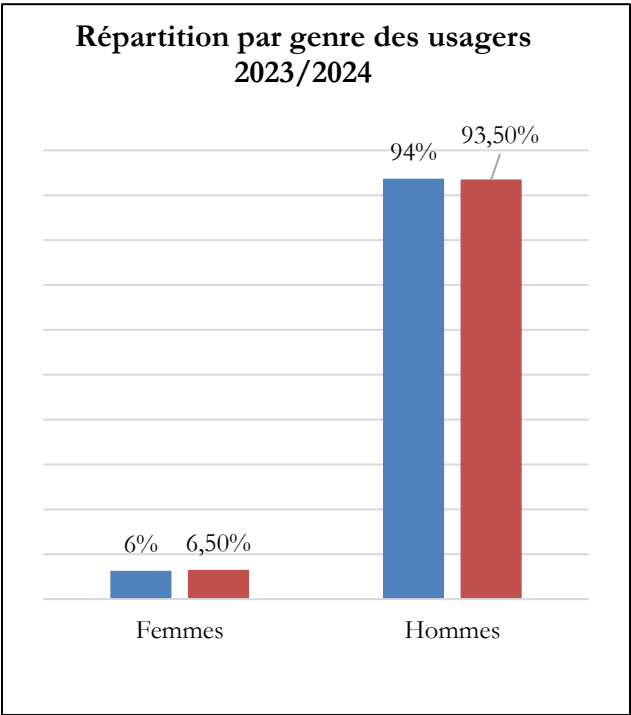
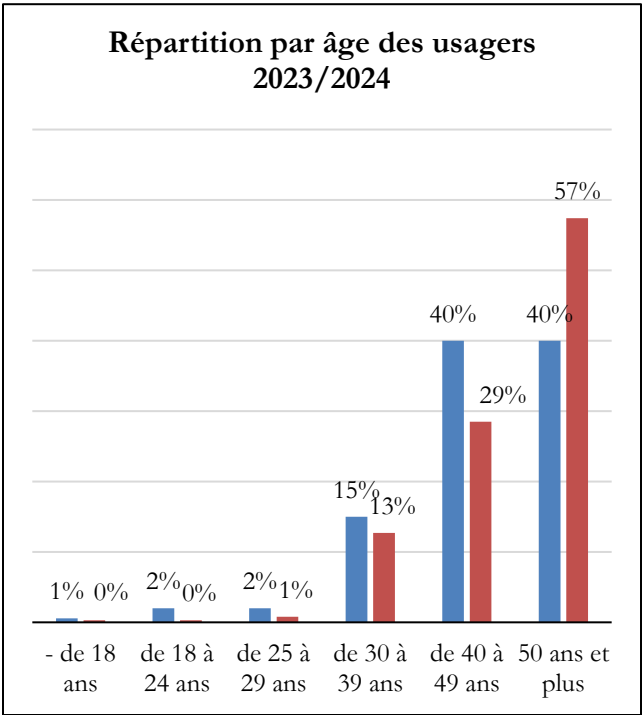
Tableau synthétique de l'activité in situ 2024

CAARUD BEMOL /COLMAR	2023		2024	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb Usagers
Prestations/Hygiène	193	225	402	369
Socio-Educatif	8 979	202	12 684	369
Accompagnement accès aux droits	954	338	671	239
Santé	1 049	278	1 045	147
Psychologique	1 159	143	1 733	192
RdRD	2 588	422	3 935	369
TOTAL ACCUEIL	14 922	460	20 470	1 041
1er accueil Retours Habituels		21		81
		146		162
		293		798

Tableau Synthétique de l'activité Hors les Murs : CAARUD 2024 (Mulhouse /Colmar)

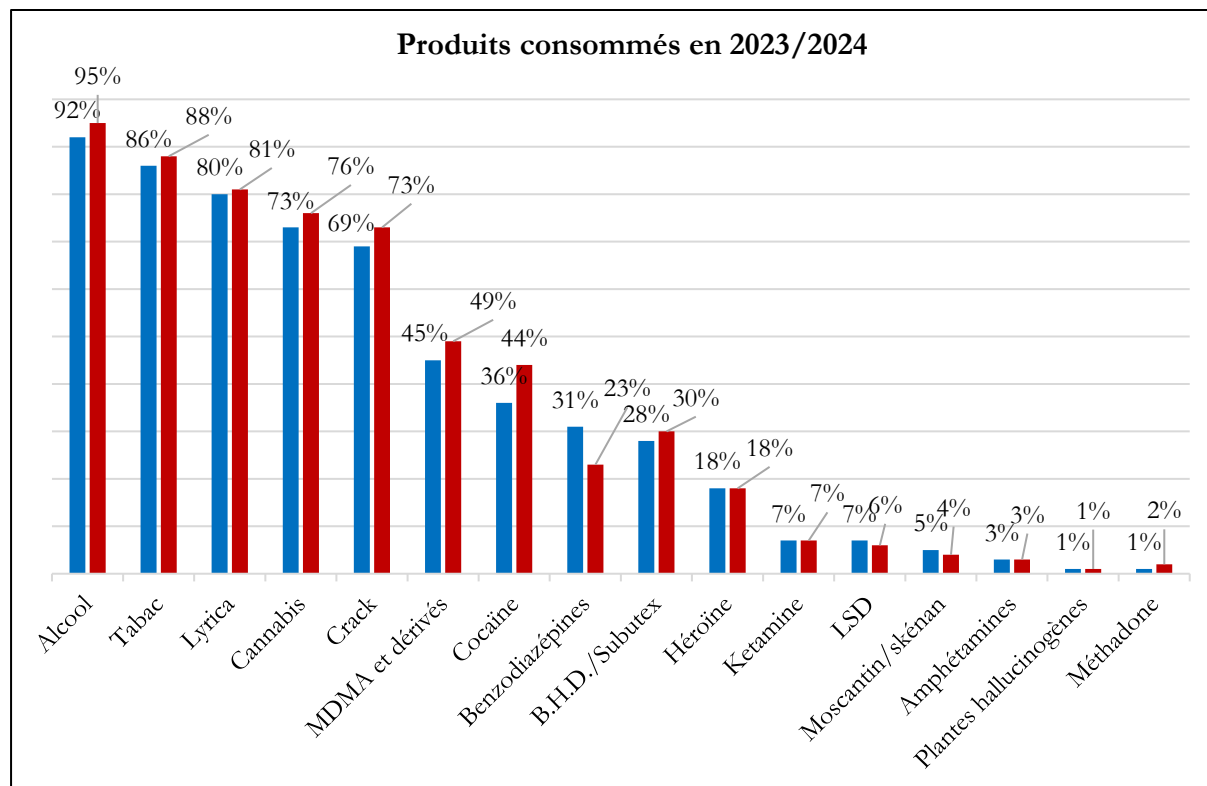
CAARUD BEMOL/COLMAR Ex situ	2023		2024	
	Nb actes	Nb Usagers	Nb actes	Nb usagers
Aller Vers	120	40	458	145
Equipe Mobile	214	189	489	37
Permanences CHRS	359	42	378	159
Intervention en prison	650	130	630	126
PES Mulhouse/Colmar	5 708	235	13 098	493
Intervention en milieu festif (contacts/passages au stand)	3 453	1 151	7 728	5 520
TOTAL CAARUD au GLOBAL (hors Festif)	21 973	1 787	22 781	6 480

Tableau synthétique profils Usagers 2024



B. LE SOUTIEN AUX USAGERS ET L'ACCES AUX SOINS

Les consultations dites « Médico-sociales » font parties intégrantes de la Prise en Charge Globale et permettent de constituer les dossiers de demande d'AAH, d'ALD, ou autres, afin d'inscrire les usagers éligibles dans leurs droits sociaux.



Les personnes viennent à l'accueil essentiellement pour trouver un espace d'échange et de lien social, pour des entretiens basés sur la réduction des risques et l'accès gratuit au matériel adapté à leurs modes de consommation.

La poly-consommation régulière concerne plus de 78% des usagers et participe de la difficulté des prises en charges de façon accrue chez les consommateurs de crack et/ou cocaïne.

La consommation du tabac, alcool, Lyrica, cannabis et pour finir du crack est en très forte augmentation.

La consommation de produits de synthèse tel que la **MDMA/Ecstasy** reste surtout cantonné en milieu festif.

L'accès aux soins médicaux

L'exercice de la médecine au sein du CAARUD est un besoin essentiel pour le public accueilli.

Les personnes rencontrent fréquemment des obstacles dans leur parcours de santé qui se traduisent par :

- L'absence de couverture médicale.
- Une méconnaissance du système de santé.
- La perte de motivation pour le soin et/ou une adhésion thérapeutique.
- La difficulté / impossibilité d'avoir accès à un médecin traitant...

2024, est une année dense en consultation de médecine générale. Les usagers n'ont pas ou plus de médecin traitant, soit par manque de disponibilité, soit du fait de leur « profil » de patient qui ne convient pas.

Les soins infirmiers prodigués sont nettement en lien avec les pratiques de consommations et concernent avant tout les abcès, les brûlures, les traumatismes liés aux rixes ou encore les conséquences de chutes diverses.

La comorbidité psychiatrique est fréquente (plus de 60% de la file active de l'accueil CAARUD) et tout particulièrement chez les consommateurs de Crack avec des troubles, tels que l'hallucination, la paranoïa ou encore la dépression.

Des consultations spécifiques pour la prise en charge de patients schizophrènes en errance ont été instaurées par le médecin car les délais d'hospitalisation en secteur psychiatrique et/ou dans les services de cure restent encore trop importants avec trop peu de disponibilité alors que le besoin est réel et croissant d'année en année.

L'action dépistage des principales maladies virales et bactériennes liées à l'usage de substances addictives (VIH/VHC/VHB/Chlamydiae/Tréponématoses) est systématiquement proposée sur la base de :

- Une prise en charge anonyme et gratuite des principales maladies virales et bactériennes liées à l'usage de substances addictives : VIH, VHC, VHB et tréponématose
- Une orientation vers la médecine générale ou une prise en charge directe selon les résultats sérologiques
- Des consultations hors les murs pour permettre un accès au plus grand nombre (CHRS).

En 2024 l'équipe médicale a effectué **(MULHOUSE /COLMAR) confondus** :

- 1624 actes de soin (médecin/IDE/Psychologue)
- 601 actes de dépistage
- 1671 orientations/démarches sociales.

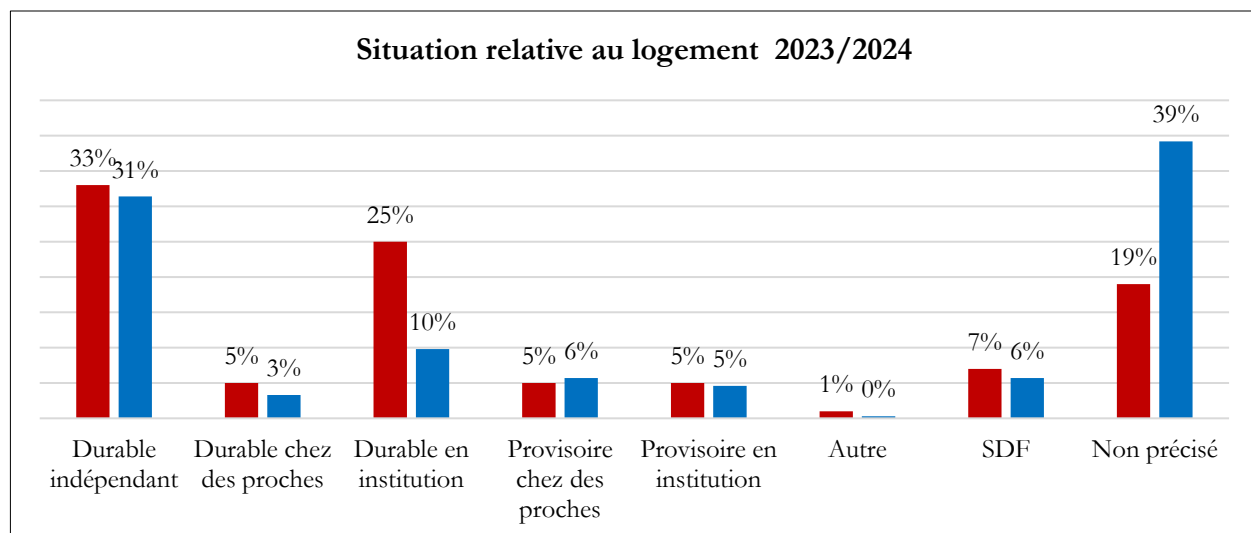
Pour le médecin, il s'agit de soins relevant de la médecine générale « hors substitution », de sérologie, de suivi de traitements (abcès, brûlures, rixes, chutes ...).

C. LE SOUTIEN AUX USAGERS ET L'ACCES AUX DROITS

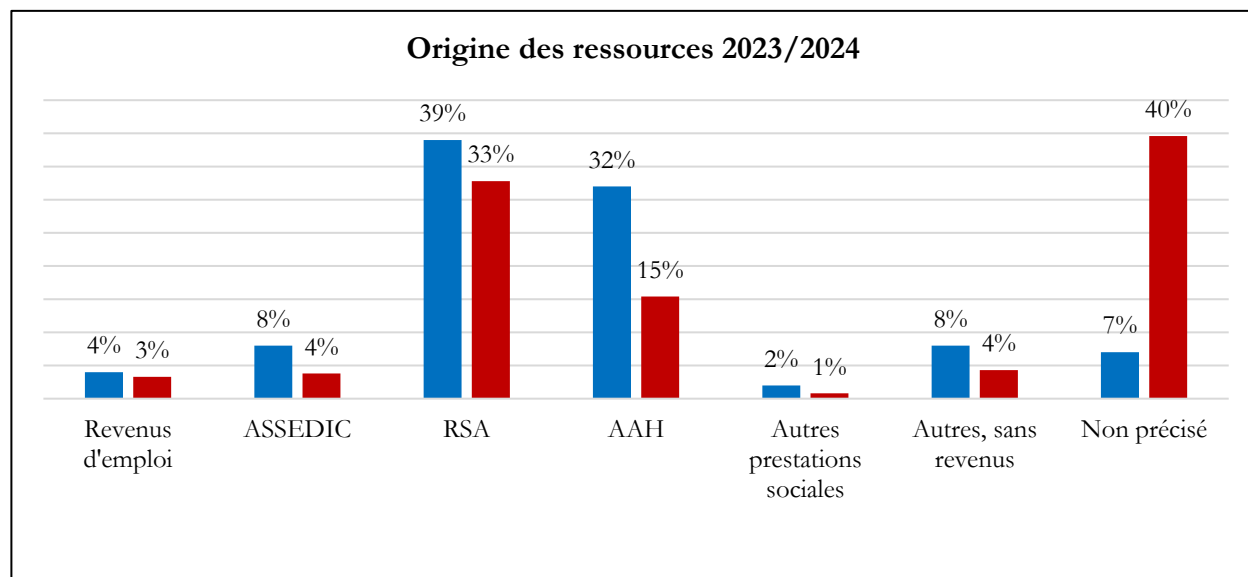
L'accès aux droits est de plus en plus mis à mal par la nécessité quasi systématiquement de passer par la voie du numérique.

Cet outil, qui semble commun aujourd'hui, reste souvent fastidieux voire rédhibitoire dans son utilisation pour les publics précaires et fortement désocialisés (non-maitrise de l'outil informatique, pas de connexion, pas de crédit, temps d'attente important, serveurs en panne...).

Cet état de fait impacte les conditions de vie des publics accueillis (revenus, logement, accès aux droits, aux soins et à la prévention...).



Les professionnels du CAARUD, s'attachent à développer un partenariat de terrain (ressource) auprès des structures dédiées et aguerries à l'accueil des personnes consommatrices de produits psychoactifs pour construire des passerelles adaptées aux besoins et faciliter des orientations pertinentes.



D. LES DISPOSITIFS DE MISE A DISPOSITION DES OUTILS DE REDUCTION DES RISQUES

En 2024, ce dispositif a concerné **293 personnes**, soit une augmentation de 25% par rapport à l'année 2023.

18 nouvelles personnes, orientées par des connaissances fréquentant la structure, ont rejoint le dispositif dans le cadre de distribution de matériel de consommation en première intention.

L'ALLER VERS



- Association ARGILE -

CAARUD DE PROXIMITE

Imprimé par nos soins

argile

CAARUD DE PROXIMITE
LIVRAISON DE MATÉRIEL DE RdRD

Pour qui ?

Pour toutes les personnes consommatrices de substances psychoactives qui rencontrent des difficultés à se déplacer.

Comment ?

Il suffit de nous appeler, nous envoyer un SMS ou nous écrire sur Facebook en nous indiquant le matériel souhaité.

La liste du matériel disponible est accessible sur notre site internet.
[www.argile.fr / RdRD / matériel](http://www.argile.fr/RdRD/matériel)

Quand ?

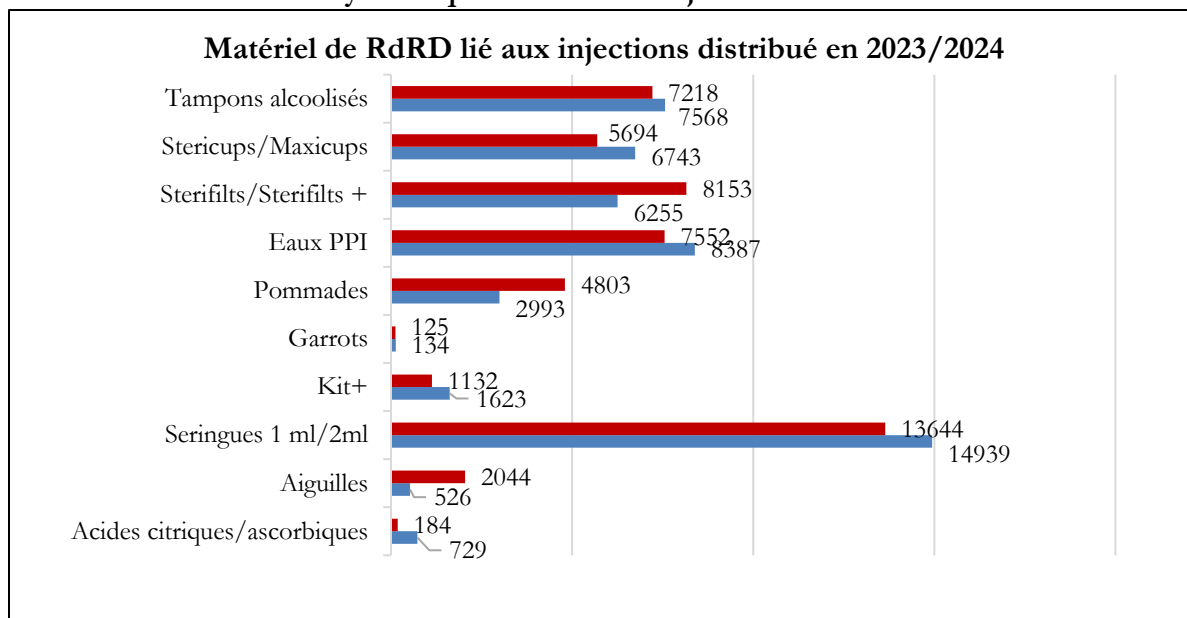
Nous pouvons nous rencontrer les lundi, mercredi et jeudi après-midis dans un endroit décidé avec vous à l'avance.

Fixe : 03 89 59 87 60
Port : 06 70 18 41 78

f CAARUD Bémol

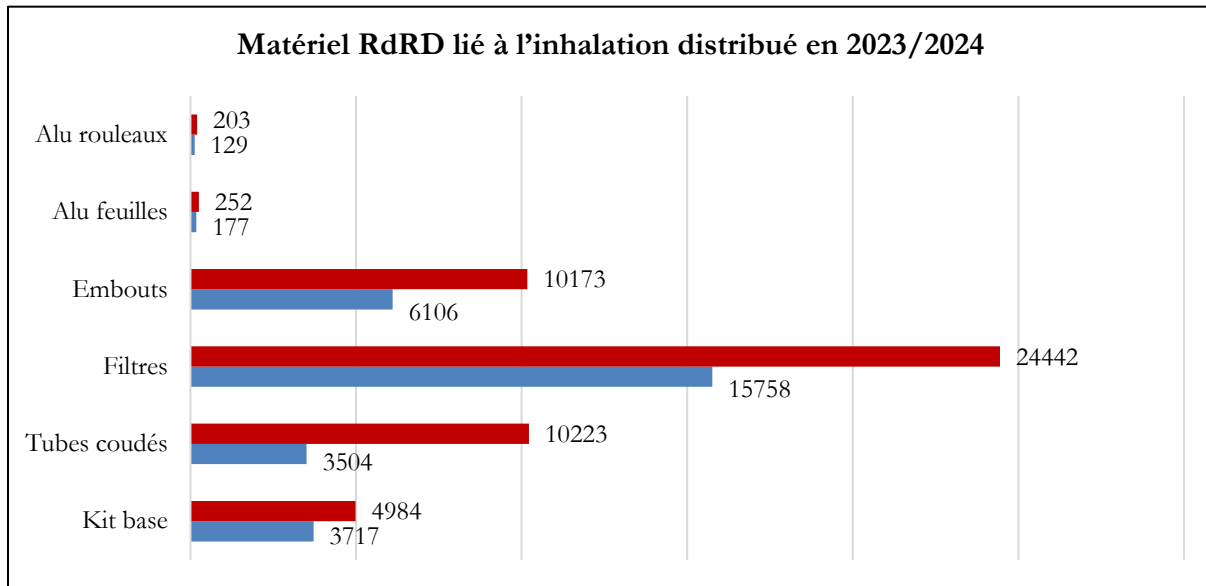
- CAARUD Bémol -
10 Avenue Robert Schuman 68100 Mulhouse

Tableau synthétique des outils d'injection distribués 2024

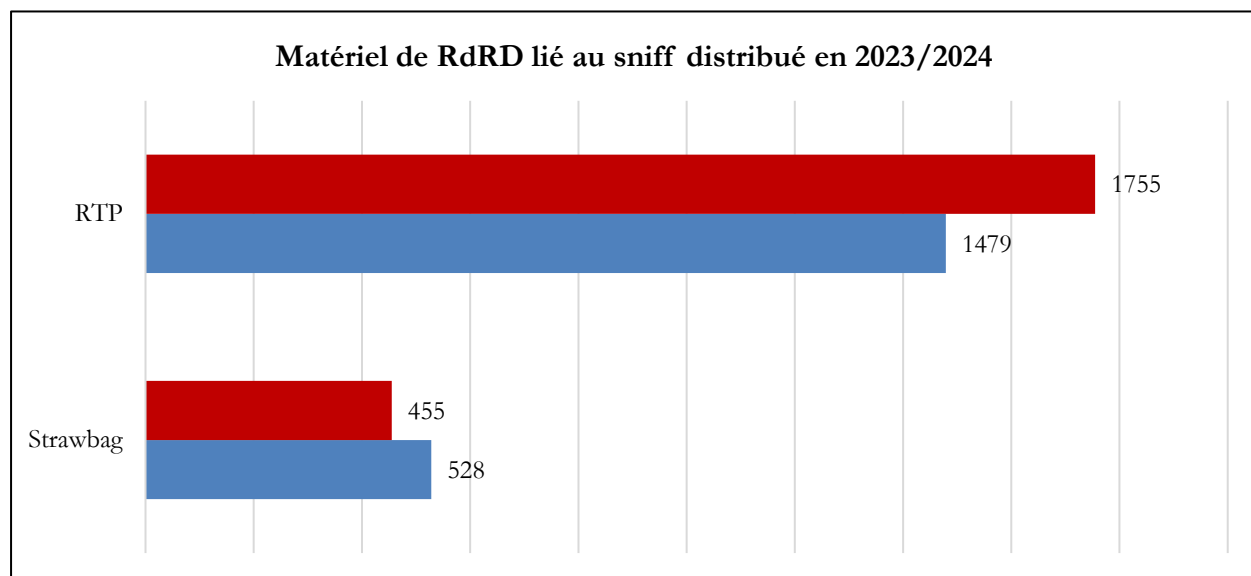


Dans le cadre du travail de responsabilisation des usagers, l'équipe a récupéré **9 862 seringues usagées** ; soit 58% de la distribution.

Le mode de consommation lié à l'injection reste sur la même tendance que l'année 2023 à savoir en diminution.



L'augmentation des demandes relative aux matériels de consommation spécifique à la cocaïne (basée) illustre bien le constat de terrain qui donne à voir une progression importante et donc inquiétante de la consommation de CRACK sur notre secteur.



E. L'INTERVENTION DE PROXIMITE.

Les actions hors les murs sont organisés autour de différents objectifs :

- Aller à la rencontre des populations à risques qui ne se déplacent pas.
- Intervenir dans les lieux de vie et promouvoir les pratiques de la Réduction des Risques et des Dommages.

- Former et sensibiliser les professionnels qui côtoient le public cible aux spécificités des pratiques RdRD.

Plusieurs actions ont été menées en 2024 en collaboration étroite avec les services de la ville de **Guebwiller**.

- Le travail avec le service d'addictologie de l'hôpital de Guebwiller a été reconduit et nous a permis de finaliser des orientations (usagers)
- Comme en 203 des maraudes (en soirée et après-midi) ont été réalisées en 2024 dans les quartiers dit sensibles (quartier de la Marseillaise, Bars, Lycées, cinéma Le Florival).

Le bilan des interventions Guebwiller 2024		
Dates	Nombre de personnes rencontrées	Objectifs de l'intervention
26.01	28	Contact gendarmerie + maraudes
02.02	42	Cannabis, soin global, maraudes et contacts pharmacies
25.05	32	Alcool et conduite, cannabis dépistage, festif, cure alcool, orientation
9.06	28	Cannabis, alcool, orientation
19.10	22	Capotes, ethylo-test
09.11	41	Capotes, ethylo-test, 1 demande de suivi pour CJC et prise de contact Dr. KORNETSKY et bars
07.12	28	Naloxone, ethylo-test.

Douze dates prévues, 7 ont été réalisées **pour 221 personnes rencontrées**.

D'autres actions ont ciblé d'autres secteurs et acteurs :

- 35 livraisons de matériel de RdRD à destination de consommateurs dans les secteurs de **Thann, Riedisheim et Ensisheim**
- 11 permanences santé dont 2 actions (mois sans tabac) à la **Maison Centrale d'Ensisheim**
- Des tournées logement en **CHRS (Alsa : Coteaux et Espace co, Armée du salut : Bon Foyer)**.

Des actions de sensibilisations à la RdRD ont été organisées au profit des professionnels concernés par les publics cibles :

- Les étudiants **de l'IFMS de Mulhouse**
- Les Salariés (apprentis) du **groupe LIEBHERR à COLMAR**
- Jeunes suivis par le **STEMO de MULHOUSE** (mesures judiciaires).

Pour finir, par faute de temps et de moyens, l'équipe du CAARUD, n'a pas pu mettre en œuvre toutes les actions pour lesquelles elle a été sollicitée en 2024 (permanences/actions de sensibilisation/formations...).

F. L'INTERVENTION EN MILIEU FESTIF

Le dispositif d'intervention en milieu festif "Prév En Teuf68" propose des actions de préventions et de Réductions des Risques dans les milieux festifs (événements légaux et illégaux).

Ces interventions permettent de tisser des liens de confiance en allant à la rencontre des publics sur leurs lieux de vie, dans un esprit d'ouverture et de non-jugement.

Il s'agit d'ouvrir le dialogue autour des produits psychoactifs, des drogues et des conduites à risques, au plus près des événements et de la fête, en favorisant l'accès à une information objective sur l'usage et effet des drogues.

En parallèle des outils de réduction des risques relatifs aux produits psychotropes sont proposés, des outils d'atténuations qui permettent de mieux gérer les risques liés au **son** (musique), des informations et protections en lien avec la sexualité et substances psychoactives qu'elles soient licites ou non.

Une des particularités majeures qui subsiste dans les interventions en milieu festif reste la rencontre quasi systématique avec un public extrêmement varié "personne n'est à l'abri de faire la fête".

Néanmoins, outre notre mission de prise de contact et d'explication de nos modalités d'action, nous articulons notre travail, autour de la mise à disposition de matériel et de la promotion des conduites de réduction des risques.

Bien souvent, le public évolue au fur et à mesure de la soirée et de la nature de l'événement. Des bascules s'opèrent régulièrement vers minuit passé, un nouveau public entre en scène. C'est pour nous un moment de grande vigilance où il nous faut rester attentif aux personnes qui ont surconsommées, aux personnes qui quittent l'événement, aux personnes qui se sentent mal et que nous invitons à trouver refuge au sein d'un espace dédié et sécurisé.

Le public festif

Les consommations pour lesquelles nous sommes sollicitées varient selon le type d'événement. Sur des soirées (dites classiques) déclarées, nous retrouvons le plus fréquemment des consommations d'alcool, de cannabis, de cocaïne et d'ecstasy.

A contrario, lors d'événements (Rave/'Techno...) non déclarés nous nous confrontons souvent à des pratiques et des produits de consommations diverses et variées (LSD, Kétamine, 3 mmc et cocaïne rose...).

La formation des intervenants

Pour étoffer l'équipe d'intervenant, le dispositif "Prév En Teuf68" forme des bénévoles qui souhaitent s'engager dans des interventions en milieux festifs en leur proposant des séances de formations adaptées.

Deux grands axes servent de socle de base pour ces séances :

1. Former les bénévoles (étudiants, organisateurs...) pour intégrer et compléter les équipes de professionnels et intervenir conjointement, d'une manière cohérente et complémentaire. De ce fait, en 2024 nous avons formé plusieurs étudiants de PRAXIS, des salariés de structures partenaires ou encore des « teufeurs » pour intervenir directement sur leurs propres événements.
- 2.
3. Proposer des contenus spécifiques et adaptés à la nature des événements pour les organisateurs de soirée.

Les formations se font depuis 5 ans par le biais d'un collectif supra régional « **Rave On Free** » qui réunit les dispositifs d'intervention en milieu festif d'Alsace et de Franche Comté. Ces derniers sont respectivement affiliés aux associations Ithaque, ADDSEA et Argile.

En 2024, nous avons réalisé 4 sessions de formations pour 16 bénévoles dont 1 formation pour les organisateurs de soirée à Strasbourg regroupant 12 organisateurs.

A l'heure actuelle l'équipe de bénévole est composée de 16 personnes.

Les interventions

D'une manière générale, nous pouvons être amené à intervenir sur tous types d'événements, aussi bien sur des « Free Party » que sur des événements conventionnels déclarés. Les équipes sont constituées pour intervenir dans des soirées « techno/électro » et/ou des événements plus importants de type « technival » ou encore des événements de type « festivals » etc.

Nous restons cependant limités par nos effectifs. En effet, au cours de l'année 2024, nous avons été sollicités 20 fois, mais nous n'avons pu répondre positivement qu'à 10 interventions contre 8 l'année passée.

Dans notre volonté de mieux mailler les territoires limitrophes, nous avons décidé, avec nos collègues Alsaciens et Franc Comtois, de mutualiser nos moyens et de coordonner nos actions pour intervenir ensemble sur des événements de grandes amplitudes sur chacun des deux territoires.

Pour pérenniser la plus-value de cette coopération, les 3 acteurs (Ithaque/ADDSEA/Argile) ont décidé de conventionner pour créer **Le groupe de coopération Rave On Free** et travailler ainsi à harmoniser les pratiques, mutualiser les moyens et renforcer les actions de réduction des risques en milieux festifs, particulièrement lorsqu'il s'agit des Free parties.

En 2024, Prév' en teuf et Ithaque ont réalisé une intervention commune pour couvrir les besoins du festival « Eciton Gathering » qui se déroulait sur une amplitude d'intervention de trois jours pleins (78h).

Evènements	Dates	Public total	Public rencontré	Rapport Public total/Public rencontré
Bass Couture	26/01	900	184	20.44%
Salon érotisme Colmar	15/04	1000	198	19.8%
ChipoZik	02 /05	3000	656	21.86%
Nuits d'étés	17/06	2500	96	3.84%
ChalouzFest	24/06	500	196	39.2%
Nuits d'étés	14/07	3000	231	4.36%
Eciton Gathering	28/07	1000	1282	118.2%
Eurockéennes	01/07	42 000	2 453	5%
Dit Bonjour Sale Pute	13/10	600	72	12%
Bass Couture	11/11	900	152	16.88%

En parallèle à ces interventions, nous avons développé la mise à disposition de matériel de RdRD pour les plus petits événements où nous ne pouvons pas nous y rendre.

Pour chaque demande nous effectuons au préalable, un entretien d'évaluation avec les organisateurs(rices) afin de définir la nature des besoins et être au plus près des consommations repérées et des risques qui en découlent. Une formation est également délivrée pour parfaire les connaissances du matériel de RdRD mis à disposition.

Ainsi au cours de l'année, 17 colis festifs ont pu être mis à disposition de plusieurs organisateurs sur l'ensemble du département.

Au total nous avons rencontrés plus de 7728 personnes et réalisé 5520 contacts et entretiens.

G. LES PERSPECTIVES 2025

- Reprise et renforcement des ateliers thérapeutiques : Nutrition adaptée à l'addictologie, Art soc', Vide dressing femmes
- Présence de professionnelles du CREHPSY sous forme de permanence durant l'Accueil Collectif
- Augmentation de journées « dépistage » hors les murs
- Renforcer le temps de travail de l'équipe d'intervention en milieu festif
- Développer le programme AERLI chez les partenaires hébergeurs.

III. LA VIE ASSOCIATIVE

A. LE PARTENARIAT

En 2024, le partenariat a fortement évolué. L'engagement grandissant d'Argile sur son territoire a permis de signer plusieurs conventions de collaboration réciproque et de nombreux projets ont encouragé les acteurs sociaux et médicosociaux à mettre en commun leurs compétences dans le cadre de projets communs.

Sur le terrain, les impossibilités des uns ont pu être accueillies et traitées par les services et les qualités des autres.

1. Un partenariat institutionnel

Ce dernier s'enrichit au grès des nouveaux projets. L'ARS, la MILDECA, la PJJ, les collectivités territoriales, chacun de sa place continue de soutenir nos actions et nous permettent de déployer nos dispositifs et de maintenir la qualité de notre offre de service.

Notre collaboration avec l'Education Nationale, se poursuit et s'inscrit sur du long terme. A cela se rajoute la Maison des Adolescents du Haut-Rhin avec qui nous partageons depuis plusieurs années déjà, une collaboration étroite dans le cadre de l'accompagnement et le suivi de la jeunesse colmarienne et environs.

Le partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, s'est poursuivi et a permis, au travers de stages de sensibilisation à l'usage des stupéfiants, d'appréhender avec les publics la problématique addictive au sens large et l'usage des psychotropes (cannabis, proxy carbonate...) en particulier avec un volet important axé sur la prévention et la réduction des risques.

2. Un partenariat de terrain

Nos partenariats de terrain sont tournés prioritairement vers les publics les plus précaires. Le panel est volontairement diversifié : des établissements sociaux et médicosociaux, des établissements scolaires classiques, des structures d'insertion, de remobilisation et/ou d'accompagnement de publics en situation de précarité.

Nous intervenons à chaque fois que nous sommes sollicités et que cela nous est possible.

B. LA FORMATION

1. Un plan de formation adapté pour mieux appréhender l'action

Chaque année, nous définissons à Argile un plan de formation qui est pensé comme un outil de prévision et d'anticipation. Il s'agit de construire autour d'un projet commun des compétences et des savoirs qui permettent aux équipes et à l'association d'intégrer les évolutions potentielles susceptibles d'impacter son fonctionnement présent et à venir (démission, départ en retraite, adaptation réglementaire, adaptation aux postes, etc.).

Pour les professionnels, c'est l'opportunité de partir en formations et/ou de monter en compétence en lien avec les besoins des dispositifs et/ou des intérêts personnel/professionnel.

Pour l'association, nous cherchons à établir une adéquation et un équilibre entre les compétences dont nous disposons et les compétences dont nous avons besoin.

Nous construisons notre plan de formation en tenant compte de notre situation réelle au niveau des Ressources Humaines et de nos besoins du moment et à venir. En 2023 le programme fut important avec des formations individuelles et collectives. Des formations en internes, et divers colloques.

2. Une supervision pour comprendre l'action

Durant cette année 2024, les professionnels ont pu poursuivre un travail d'Analyse de la Pratique encadré par un intervenant qualifié et aguerri à ce genre d'intervention. Cette instance, définit comme un espace bienveillant, permet d'analyser les situations cliniques rencontrées, les relations d'équipe et surtout une prise de recul vis-à-vis des situations cliniques complexes. Il s'agit de mener une réflexion et une reconnaissance par les pairs des difficultés rencontrées, de donner une réponse pragmatique aux préoccupations des uns et des autres, de déterminer et d'élaborer ensemble des pistes de prises en charges et/ou de la cohérence nécessaire à une meilleure transdisciplinarité.

3. Des stagiaires pour l'innovation sociale

Chaque année, l'association accueille des stagiaires en formation : ES, ME, ASS, Master de psychologie ainsi que des étudiants en Médecine.

En 2024, les équipes ont pu accompagner dans ce cadre :

- 1 apprenti 3ème année EES au CAARUD
- 3 stagiaires découverte du milieu professionnel
- 2 stagiaires en Licence de psychologie et 1 en Master 1
- 1 internes en médecine (SASPASS).

Le regard « neuf » souvent porté par les personnes découvrant la structure, nous sert à enrichir et à réadapter nos pratiques et à réaffirmer le sens de notre engagement.

4. Des patients/usagers au centre du fonctionnement

Le groupe d'auto-support

La vie communautaire du groupe d'autosupport « Horizon » participe de la volonté d'Argile d'instaurer et de maintenir un lien dynamique avec les personnes accueillies. Le groupe ainsi constitué, colle aux réalités des patients.

Ce dernier est à géométrie variable et reste structuré autour d'un engagement commun. Il permet une ouverture sur l'extérieur et une participation à des projets communs et novateurs. Les personnes engagées dans ce groupe se retrouvent régulièrement pour apporter de l'aide aux uns et aux autres. Avec une gestion collégiale, les membres du groupe développent différents projets et actions. Le fil rouge reste l'envie et le besoin de tisser des liens entre individus et de lutter collectivement contre les stigmates et l'isolement.

Le groupe agit de fait comme un partenaire de soin en reconstruisant un étayage social (là où les professionnels ne peuvent pas aller) autour des patients fortement désocialisés.

Le groupe se retrouve

au minimum une fois par semaine pour un temps de partage et de réflexion. Il définit ses règles de fonctionnement et organise diverses actions et projets.

Une vingtaine de personnes en moyenne participent régulièrement à la vie du groupe.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'année 2024 a été marquée par l'opportunité que nous avons eu de prendre en charge d'une manière un peu plus adaptée (CAARUD Colmar) un nouveau public (public très abîmé, dans une posture d'abandon de soi et qui ne relève pas d'un centre de soin).

La charge quotidienne de travail des professionnels (consultations, évaluations, synthèses, délivrances, prises de sang, dépistages, Fibroscan, TROD, visites à domicile, orientations, accompagnements, produit...) a dû être réajustée pour s'adapter au mieux à la demande et à la prise en charge des situations et cas complexes.

Cette situation impacte nos pratiques, nous oblige à faire des choix difficiles (entre quantité et/ou qualité...), et nous interroge quant à notre capacité à maintenir un équilibre imparfait et précaire.

Nous manquons de temps et de professionnels. Il nous est difficile de nous accommoder d'une organisation qui dispose de moins **en moins de souplesse et/ou de réactivité**. Les temps des RDV se rallongent en dépit de toutes les bonnes volontés des équipes sur le terrain.

Aujourd'hui, il est important pour nous de retrouver des moyens pour faire face aux défis de demain. Comme évoqué en début de ce Rapport d'Activité, l'accueil **de 295 nouvelles personnes (89 pour le CAARUD in situ et 206 personnes pour le CSAPA)**, nous interroge pour l'année à venir.

Toutefois nous actons positivement l'engagement des services de l'Etat dans l'opportunité qu'ils nous donnent à travers la mise en place du nouveau dispositif CAARUD à Colmar.

Ce dispositif (nouvel élan) indispensable nous permet d'ores et déjà de mieux travailler avec les publics les plus précaires dans l'organisation d'une offre de prise en charge au plus près de leurs besoins et en même temps les équipes s'attachent à faire de ce travail une passerelle et une réelle occasion pour inscrire les personnes accueillies dans l'opportunité d'un parcours de soin.

C'est aussi l'engagement prit de ne pas fragiliser les patients qui sont engagés dans des parcours de soins et qui se retrouvent confrontés malgré eux à une situation difficilement gérable au vu de leurs problématiques addictives.

La situation 2024 aussi complexe soit elle, ne doit pas nous empêcher de nous projeter et de fait continuer à :

- Poursuivre le développement de nos actions et de nos missions de soins et d'accompagnement sur le terrain
- Développer des modalités nouvelles d'interventions précoces, de préventions et de réduction des risques
- Renforcer l'offre des thérapies alternatives pour consolider les parcours de soins, la qualité de vie des patients...
- Elargir notre offre de service pour toucher un maximum de personnes qui ne font pas encore la démarche de solliciter nos dispositifs
- De développer et de renforcer les interventions en milieux festifs
- D'élargir notre territoire d'intervention en développant des moyens d'allers vers les zones dépourvues de structures de prise en charge spécifiques.

Pour finir, Argile s'engage à promouvoir (par la formation et par une intervention territoriale de qualité) à initier et développer une offre régionale cohérente et articulée répondant au mieux aux besoins de son territoire d'intervention et au-delà...

GLOSSAIRE

AAH	Allocation Adulte Handicapé
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
AERLI	Accompagnement à l'Education, à la Réduction des risques Liés à l'Injection
AFPPRA	Association de Formation et de Prévention des Risques Addictifs
ALSA	Association d'aide au Logement des Sans-Abris
ANSM	Agence Nationale de Sécurité du Médicament
ARS	Agence Régionale de Santé
ASS	Assistant(e) de Service Social
ATR	Appartement Thérapeutique Relais
BHD	Buprénorphine Haut Dosage
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques des Usagers de Drogues
CASS	Commission d'Admission, de Suivi et de Sortie
CDRS	Centre Départemental de Repos et de Soins
CEIP	Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance
CeGIDD	Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles.
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHS	Centre Hospitalier Spécialisé
CJC	Consultation Jeune Consommateur
CLSM	Conseil Local de Santé Mentale
CMU	Couverture Maladie Universelle
COREVIH	Coordination Régionale de Lutte contre l'infection due au VIH
CSAPA	Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictions
CSS	Complémentaire Santé Solidaire
CTR	Centre Thérapeutique Résidentiel
DDCSPP	Direction Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
EPEI	Etablissement de Placement Educatif et d'Insertion
ES	Educateur Spécialisé
ETP	Equivalent Temps Plein
GEM	Groupeement d'Entraide Mutuelle
HéTAGE	Hébergement Thérapeutique en Addiction Grand Est
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
JNH	Journées Nationales Hépatites
LHSS	Lits Halte Soins Santé
MDA	Maison Des Adolescents
ME	Moniteur Educateur
MILDECA	Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives
PARIS	Programme d'Accompagnement, de prévention de la Récidive et d'Insertion Sociale
PES	Programme d'Echange de Seringues
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
RdRD	Réduction des Risques et des Dommages
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RSA	Revenu de Solidarité Active

SASPAS	Stage Ambulatoire en Soins Primaires en Autonomie Supervisée
SELHVA	Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
STEMO	Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert
TIPI	Trait d'union pour l'Insertion en Parcours Individuel
TROD	Test de dépistage Rapide à Orientation Diagnostique
TSO	Traitements de Substitution aux Opiacés
UCSA	Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires
UHA	Université de Haute Alsace
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
VHB	Virus de l'Hépatite B
VHC	Virus de l'Hépatite C.

argile

Informations
Santé
Conseils
Prév'En Teuf 68
Interventions en milieu festif
Sexualité
Echanges
Réduction des risques et des dommages
Formations
Fête
Prévention
Actions

